

*Siège social* : Hôtel de Ville - Téléph. : 44.30.21

*Musée Municipal* : Place Saint-Pierre (Ville haute)

*Président* : M. Pierre SAILHAN - Boulevard des Châteaux - Téléph. 44.31.41

*Vices-Présidents* : M. Luan BHADRAVADI

M. Sam CAMUS

M. Jacques TOULAT

*Conservateur du Musée* : Madame Suzanne COUDERC - 7, rue Saint-Pierre

*Secrétaire* : Madame Micheline ROSIER - rue de la Fontaine

*Secrétaire adjoint* : M. Hubert ROSIER - rue de la Fontaine

*Trésorier* : M. Paul ABRIOUX - rue de Lussac

*Trésorier adjoint* : M. Ferdinand PASSONI - 32, rues de Saint-Savin

*Banque* : Crédit Agricole N° 1714

*C. C. P.* : Limoges 1793-63 K

*Bibliothécaire* : M. Max AUBRUN

*Archiviste* : M. Jean TOULAT

N° 14 - Décembre 1975 - TOME II

**LE PAYS CHAUVINOIS**

**BULLETIN**

DE LA

SOCIETE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUE, ARTISTIQUES  
HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

DU PAYS CHAUVINOIS

**SOMMAIRE**

La Ville Forte de Chauvigny	par Pierre SAILHAN	p. 2
La Manufacture de Porcelaine de Chauvigny	par Jacques TOULAT	p. 22
Les Grandes Fêtes à CHAUVIGNY		p. 29
Fouilles archéologiques à la croix d'Asnières. Commune de Pouillé		p. 32
Pré inventaire du Canton de Chauvigny. Commune de Valdivienne		p. 36
Feuillets d'histoire. Commune de Valdivienne		p. 39
Excursion annuelle	par Micheline ROSIER	p. 45
Chauvigny par les livres	par Max AUBRUN	p. 48

## LA VILLE FORTE DE CHAUVIGNY

### CHAPITRE PREMIER. - CHAUVIGNY LES CHÂTEAUX

D'importants vestiges et plusieurs documents anciens<sup>1</sup> prouvent qu'il existait à Chauvigny au XV<sup>e</sup> siècle :

Cinq châteaux groupés sur la colline de la Ville Haute, à l'intérieur d'une même enceinte fortifiée ;

Et une seconde enceinte, protégeant la Ville Basse, et située entre la Ville Haute et la rivière de la Vienne.

Les cinq châteaux sont étonnamment rapprochés ; ils s'inscrivent tous dans un triangle de 300 m de base et de 100 m de hauteur. Du centre du donjon du château des Evêques à celui d'Harcourt, la distance est seulement de 70 m ; du donjon d'Harcourt à celui de Montléon, de 75 m ; de celui de Montléon à celui de Gouzon, de 60 m ; de celui de Gouzon à celui de Flins, de 80 m.

La juxtaposition, à faible distance les uns des autres, de plusieurs châteaux forts n'est pas exceptionnelle. Pour nous borner à quelques exemples typiques, nous citerons :

- Les deux châteaux de Roquetaillade et les deux châteaux du Cros en Guyenne ;
- Les quatre châteaux de Lastours (Aude) ; Cabaret, Quertineux, Fleur-Epinee et Tour-Régine ;
- Les Tours de Merle à Saint-Geniez-O-Merle (Corrèze), qui étaient sept initialement.

Cependant, ces groupes de châteaux sont presque tous situés en rase campagne et fréquemment dans les sites accidentés, où des pitons escarpés portaient chacun sa forteresse. Selon le Colonel Rocolle<sup>2</sup>, ces groupements de châteaux ont pu être réalisés dans un but d'entr'aide : « Un père et un fils ou bien deux frères ou deux proches parents se groupant en une sorte de mitoyenneté afin de se prêter mutuellement secours ».

Le cas de Chauvigny paraît très différent :

Tout d'abord, parce qu'il s'agit d'une ville et que tous les châteaux y prennent place à l'intérieur de l'enceinte urbaine.

Ensuite, parce que l'un des châteaux, le plus vaste et celui qui occupe la position clé de la pointe de l'éperon appartient, au moins depuis le début du XI<sup>e</sup> siècle, au puissant féodal qu'est l'évêque de Poitiers.

Il se pose donc un problème : celui de l'origine et des modalités de l'érection de cinq (et peut-être six) châteaux aussi rapprochés, au sein de l'ensemble fortifié de la Ville Haute.

À ce problème, il ne peut être proposé que deux solutions :

---

<sup>1</sup> Notamment le plan cadastral de 1833.

<sup>2</sup> Colonel ROCOLLE : *Deux mille ans de fortification française* (Charles Lavauzelle, 1973 - chapitre V).

- Ou bien il s'agit de constructions faites isolément, sans lien entre elles, par des autorités entièrement distinctes, ce qui suggère qu'elles puissent être plus ou moins rivales<sup>3</sup> ;

- Ou bien il s'agit de constructions voulues par une autorité unique et réalisées dans le cadre d'un plan d'ensemble.

En l'absence de documents remontant à l'époque où les fiefs chauvinois se sont constitués, nous sommes conduits, pour tenter de choisir la solution la plus vraisemblable, à nous appuyer sur ce que nous connaissons, c'est-à-dire à faire une étude détaillée de la ville forte de Chauvigny : sites, châteaux, enceintes et portes, et de tâcher d'en déduire les idées directrices ayant présidé à sa conception.

## CHAPITRE II. - LE TERRAIN

### Le pays Chauvinois

Du point de vue morphologique, le pays chauvinois est constitué par des plateaux atteignant de 120 à 150 m d'altitude, entaillés par de profondes vallées. La principale, celle de la Vienne, traverse le pays du sud vers le nord ; son altitude moyenne y est de 65 m. Elle reçoit, sur les deux rives, des vallées affluentes sèches ou non. L'ensemble découpe le terrain en compartiments bien marqués.

Situé en plein seuil du Poitou, le pays chauvinois est une région de passage, à la charnière de la France du Nord et celle du Midi, à la limite des parler d'oïl et d'oc. Ce fait est mis en évidence par le style des constructions : quand on vient de Châtellerault, ville d'allure tourangelle, c'est à Chauvigny que commencent les toitures en tuiles-canal et les corniches génoise de caractère occitan.

Il paraît certain que l'agglomération de Chauvigny est née du carrefour de deux voies : la voie nord-sud de la vallée de la Vienne et une voie est-ouest, de tradition très ancienne, qui reliait le centre de la Gaule à Poitiers et aux rivages de l'océan<sup>4</sup>.

Le pays Chauvinois est enfin une région frontière ; située en Poitou, à la limite Est de la province, au contact du Berry et à proximité de la Marche vers le sud-est ; de la Touraine vers le nord-est.

Autant de raisons pour que s'y dressent d'importantes fortifications.

### Le site de Chauvigny

En arrivant à Chauvigny, la vallée de la Vienne et la rivière elle-même se rétrécissent ; le Vienne en effet, vient buter, au Moulin des Dames, contre une colline qui lui fait faire un coude vers le nord-ouest.

Deux vallées secondaires y confluent sur sa rive droite :

Celle du Servon, connue à cet endroit sous le nom de la vallée des Goths, qui débouche dans la vallée de la Vienne à la lisière sud de l'agglomération, à Saint-Pierre-les-Églises, et celle du Talbat, qui débouche au centre même de l'agglomération.

---

<sup>3</sup> Dans son ouvrage (Chauvigny et ses monuments), paru en 1958, le Professeur René CROZET écrit « on ne doit pas être loin de la vérité en se représentant les possesseurs de ces châteaux comme les hommes du comte, installés à côté de l'évêque. » Mais l'évêque se serait-il laissé faire ?

<sup>4</sup> La voie romaine Poitiers-Chauvigny-Argenton-Bourges-Néris est bien connue. Des vestiges notables en subsistent aux abords même de Chauvigny, ainsi que quatre bornes milliaires, dont une est visible à côté de l'église de Saint-Pierre-les-Églises.

Des vallées mineures, débouchant sur les précédentes, achèvent de découper le rebord du plateau en mamelons, parfois escarpés.

La vallée du Talbat, n'est que la partie inférieure d'une vallée sèche, longue de plus de 12 Km venant de Leignes-sur-Fontaine. Le ruisseau du Talbat, court mais de fort débit, y a sa source au lieu-dit La Fontaine-Talbat. Il a toujours fourni à la ville une eau abondante et il actionnait cinq moulins, dont les derniers fonctionnaient encore il y a moins de vingt ans. Leur existence est attestée depuis le Moyen Age.

À son arrivée à Chauvigny, la vallée du Talbat, qui coulait de l'est vers l'ouest, fait un coude brusque vers le sud, suivi, peu après, d'un autre coude vers l'ouest. Entre les deux coudes, son tracé est presque parallèle à celui de la Vienne. Il en résulte l'existence, entre les deux vallées, d'un éperon long et étroit, qui se raccorde de plain-pied avec le plateau situé au nord, mais dont les flancs et la pointe sont très escarpés.

L'altitude de l'éperon est de :

93 m à l'entrée du château Baronnial

101 m à celle du château d'Harcourt

110 à celle du donjon de Gouzon,

tandis que le fond de la vallée du Talbat est situé entre 68 et 70m.

Notons la hauteur du donjon de Gouzon, qui est actuellement d'une vingtaine de mètres, mais qui a pu être plus grande, place un guetteur à une cote de 130 m environ, lui assurant des vues très étendues au nord, à l'ouest et au sud et qui atteignent encore 4 Km vers l'est, direction où le plateau est le plus élevé.

### CHAPITRE III. - LES ENCEINTES FORTIFIÉES

#### **Enceintes de la Ville Haute** (figure 1)

Les deux faces latérales de l'éperon de la Ville Haute sont bordées, chacune à la crête, par une ligne de remparts : la ligne Est et la ligne Ouest que forment un V dont la pointe est constituée par le château des Evêques.

À la limite Nord de l'agglomération, une troisième ligne, tracée est-ouest, barre l'éperon à l'endroit où il débouche sur le plateau ; elle relie les deux lignes précédentes ; nous l'appellerons ligne Nord. En outre, en vue d'organiser la position en profondeur, une ligne intérieure est-ouest barrait le quartier à la hauteur du château de Gouzon.

Nous allons étudier successivement chacune de ses lignes.

#### **Ligne Est**

Depuis l'angle nord-est de la grande enceinte du château des Evêques jusqu'à la tour des Gardemauds, sa longueur est de 320 m.

Son tracé est en arc de cercle très aplati, dont la corde est à peu près nord-sud. Il n'en subsiste qu'une trentaine de mètres de longueur de murs, renforcés par deux contreforts cylindriques pleins, murs qui constituent actuellement la base de la façade orientale des maisons n° 2 et 4 de la rue Saint-Pierre.

En partant du château des Evêques, cette ligne devait suivre le tracé de l'actuel mur de soutènement de la petite place dite plan d'Harcourt. Elle se confondait ensuite avec les murailles orientales du château d'Harcourt, murs qui dominent une partie rocheuse et très escarpée du coteau. Elle se dirigeait ensuite du nord sur une soixantaine de mètres, et c'est là que se trouve la partie subsistante mentionnée ci-dessus. Faisant ensuite un angle très obtus, elle rejoignait le château de Flins, puis, après un nouvel angle, la tour des Gardemauds.



Cette tour, encore existante, paraît avoir subi d'importantes transformations qui en ont altéré l'aspect. De forme cylindrique, elle est actuellement couverte par une toiture plate la coupant obliquement, ce qui laisse supposer que sa hauteur a été réduite ; car elle a vraisemblablement été couverte en poivrière et a dû posséder un crénelage.

Transformée en remise de jardin, elle est dotée d'ouvertures modernes et ne paraît conserver de relativement ancien qu'une petite embrasure ronde pour arme à feu portative, existant au premier étage, vers le sud-est. Il n'y a plus aucun vestige des murailles de la ligne est et de la ligne nord, à la jonction desquelles elle se trouvait. Aussi défigurée qu'elles soit, par des transformations tardives, c'est un témoin extrêmement précieux, car elle matérialise l'angle nord-est de l'enceinte de la Ville Haute.

### **Ligne Ouest**

Depuis la porte à l'Orfraye jusqu'à l'emplacement présumé de la porte Chevreau, sa longueur est de 340 à 350m. Ce chiffre reste approximatif en raison de l'incertitude qui subsiste sur son tracé dans la partie nord. Elle devait former une ligne brisée à nombreux sommets, mais l'ensemble suit une direction sud sud-est, nord nord-ouest.

Il en subsiste des vestiges importants et significatifs : les portes de l'Orfraye et des Piliers, une section de 40 m de longueur de murs terrassés renforcés de très beaux contreforts cylindriques pleins et qui soutiennent la terrasse de la propriété Desroches, enfin des murs de grandes épaisseur, formant la base de la villa des Rampes (maison Desroches), où il semble qu'il ait existé un ouvrage défensif de certaine importance, lié sans doute à la porte des Rampes.

Au-delà, le tracé est très incertain. Tout au plus peut-on penser qu'il englobait le « manoir des Puys », propriété des Templiers, dont certaines parties remontent au XII<sup>e</sup> siècle. La porte Chevreau devait se trouver à peu de distance au nord, mais il n'en reste rien.

### **Ligne Nord**

De direction approximative est-ouest, cette ligne reliait la tour des Gardemauds à la porte Brunet et, de là, à la porte Chevreau. Cependant, nous ne sommes sûrs de son emplacement qu'entre les deux premiers ouvrages ; la tour des Gardemauds, subsistante, et la porte Brunet, qui figure encore sur le plan cadastral de 1833, mais dont il ne reste rien de nos jours. Le musée de Chauvigny possède un intéressant dessin à la plume rehaussé de lavis à l'encre de Chine qui, bien que non daté, paraît remonter au début du XIX<sup>e</sup> siècle et qui représente de Ville Haute vue de l'est. On y voit très nettement la tour des Gardemauds (sous son aspect actuel) et, se profilant derrière elle, une deuxième tour de dimensions et d'aspect identiques, que devait être une tour de la ligne nord. Comme elle ne figure pas au plan cadastral de 1833, elle a dû être démolie entre l'exécution du dessin et les levés cadastraux.

Au-delà de la porte Brunet, notre tracé est purement conjectural : nous avons supposé qu'il était relativement direct et nous lui avons fait englober l'ancienne église Saint-Martial, ainsi que toutes les maisons anciennes, nombreuses dans ce quartier. Ainsi définie, la longueur serait d'environ 210m.

Nous devons faire ici une remarque importante :

La ligne Nord que nous venons de décrire correspond au dernier état de la forteresse chauvinoise, celui qui existait au XV<sup>e</sup> siècle et dont le tracé et les organes principaux avaient dû être fixés au XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle. Mais on peut se demander si quelques siècle auparavant, n'existait pas une autre ligne, tracée plus au sud, moins longue et percée d'une seule porte.

Nous nous fondons sur l'existence, dans l'arrière-boutique de l'épicerie Gilet, sise 15 et 17, rue des Puys, d'une très belle porte de ville qui paraît remonter au XI<sup>e</sup> siècle. Faute de mieux, nous la désignerons sous le nom de porte Saint-Martial. Nous la décrirons au chapitre 4 ; mais, d'ores et déjà, nous devons dire que, trop importante pour une entrée de maison particulière, il ne peut s'agir que d'une entrée de château ou d'une porte d'enceinte. Aucun château n'est connu dans ce quartier. Il faut donc admettre qu'au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle une enceinte de la Ville Haute passait par là et y avait son entrée, probablement unique.

On peut imaginer qu'elle reliait directement la tour de Flins (qui dans ce cas, devenait l'angle nord-est de la ville forte) au manoir des Puys ; mais ce tracé, long de 170 m, rejette l'église Saint-Martial à l'extérieur. Peut-être n'a-t-il existé que du XI<sup>e</sup> siècle à la construction de l'église Saint-Martial<sup>5</sup>. Sa vie aurait donc été brève et il aurait été remplacé, dès le XII<sup>e</sup> siècle, par le tracé long décrit ci-dessus.

### **Ligne intérieure**

La ligne intérieure, destinée à arrêter un ennemi qui aurait franchi la ligne nord, avait une longueur de 120 m. son tracé, de direction est-ouest, passait le long du flanc nord de l'église Saint-Pierre. En fait, il semble qu'il n'ait été constitué que par la juxtaposition d'une série d'ouvrages : la porte de Gouzon, le château de Gouzon, la Motte fortifiée d'Harcourt et la porte des Rampes, ouvrages que reliaient sans doute de courts tronçons de courtines.

### **Enceinte de la Ville Basse (figure 1)**

Partant de la rivière de la Vienne, dont la rive droite faisait partie intégrante de la position, et en constituait la face ouest, deux lignes rejoignaient l'enceinte de la Ville Haute : une ligne Nord, passant par la porte de Châtellerault, et une ligne Sud, passant par la porte de l'Aumônerie.

### **Rive de la Vienne**

Il ne semble pas que la rive elle-même ait été fortifiée. Le cours d'eau, large de plus de 100 m, constituait par lui-même un obstacle de valeur d'autant plus grande que le pont, dont l'existence est attestée dès le XI<sup>e</sup> siècle, permettait de le surveiller. Ce pont était fortifié, sans que l'on sache exactement de quelle façon. Sans doute possédait-il une porte analogue à celles de la ville.

### **Ligne Nord**

Elle ne nous est connue que par un témoin sûr et d'autres incertains.

Le premier est la porte de Châtellerault. Il n'en reste rien de nos jours, mais elle figure sur le plan cadastral de 1833 où elle comporte deux tours qui paraissent avoir 4,50 m de diamètre pour celle de l'ouest et 5 m pour celle de l'est.

Un premier témoin incertain est, au bord de la Vienne, au bout du chemin des Champ-Marçais, une petite tour cylindrique en maçonnerie de petit appareil dont la facture est ancienne et dont l'emplacement correspond exactement au tracé le plus court pour clore la ville au nord, en partant de la porte de Châtellerault. Le doute vient de ce que cette petite tour ne figure pas sur le cadastre de 1833.

D'autres témoins incertains sont trois embrasures pour armes à feu légères, qui étaient disposées autrefois dans le mur de clôture de l'ancien couvent Saint-François<sup>6</sup> le long de la rue Champ-Marçais.

---

<sup>5</sup> Probablement au XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>6</sup> Devenu propriété Penot et, depuis quelques années, le Centre Culturel de Chauvigny.

Certes il s'agit là d'embrasures d'époque tardive et percées dans un mur fort médiocre pour une enceinte urbaine. Mais si, comme il est probable, ce mur a été reconstruit, avec ses embrasures, à une époque récente (sans doute au XVI<sup>e</sup> siècle), on peut penser que le tracé a conservé celui du rempart primitif, et qui, au surplus, est tout à fait dans la direction de la porte de Châtellerault. Démoli, il y a quelques années, pour élargir la rue des Champs-Marçais, ce mur a été remplacé par une murette basse, mais non a pris soin d'y replacer les embrasures.

Entre la porte de Châtellerault et la Ville Haute, aucun indice ne subsiste. On peut même se demander s'il y en a eu une, bien qu'il soit difficile d'admettre qu'une ville qui était fortifiée sur tout le reste de son périmètre ne l'ait pas été là : l'escarpement de coteau n'étant pas suffisant pour s'opposer à la progression d'un assaillant. Peut-être y avait-il seulement là une forte palissade ou des murs relativement légers qui ont été complètement détruits par la suite ? Une incertitude subsiste donc sur le tracé de cette ligne, dont on peut cependant estimer la longueur minimale à 470 m.

### Ligne Sud

La ligne sud est beaucoup mieux connue, car elle suit sur presque toute sa longueur trois des branches du ruisseau Le Talbat, qui jouaient le rôle de douves :

- Le cours principal, de la porte Coppin à l'étang des Barrières ;
- Le ruisseau de l'hôpital, de cet étang à son confluent avec le Montauban ;
- Le Montauban ensuite jusqu'à la Vienne.

Cette ligne était percée de trois portes, dont deux existaient encore en 1833 : la porte Coppin, au pied du château des Évêques, qui a été démolie vers 1950, et la porte des Barrières. La troisième dite de l'aumônerie, ne figure pas sur le plan cadastral de 1833. En revanche, sur ce plan, figurent cinq tours aujourd'hui disparues : trois le long du ruisseau de l'hôpital et deux le long du Montauban, et une sixième, existant encore, le long de ce même ruisseau, derrière l'épicerie Rideau. Sur le plan cadastral ancien, le ruisseau de l'hôpital est d'ailleurs désigné sous le vocable de « douves communales ».

Cette ligne englobait l'ancien Hôpital ou Aumônerie (actuel hospice), l'église et le prieuré du Saint Sépulcre (aujourd'hui notre dame), mais laissait hors les murs le « faubourg de l'Aumônerie » avec son église Saint Henri. Sa longueur était de 920 m.

Si on récapitule la longueur des différentes lignes, y compris le front de la Vienne, on constate que le périmètre de la ville forte de Chauvigny atteignait 2.200 m<sup>7</sup>, celui de la ville haute seule étant de 1.000 m<sup>8</sup>. Ces chiffres donnent une idée de l'importance de la place.

### Les courtines et les tours

Remarquons tout d'abord que les seules parties subsistantes des courtines sont situées aux flancs de la Ville Haute, qu'elles sont terrassées jusqu'à leur sommet actuel ou incorporées à des maisons plus

<hr/>			
7	Périmètre total :	Rive de la Vienne .....	240 m
		Ville Basse, ligne Sud .....	920 m
		Ligne nord .....	470 m
		Ville Haute, ligne Nord .....	210 m
		Ligne Est .....	320 m
		Flanc Est du château des Evêques .....	40 m
			=====
		Total .....	2.200 m
8	Périmètre de la Ville Haute :	Ligne Nord .....	210 m
		Ligne Est .....	320 m
		Château .....	130 m
		Ligne Ouest .....	340 m
			=====
		Total .....	1.000 m

récentes qui les ont probablement modifiées. Il n'est donc pas possible de connaître avec précision leurs caractéristiques d'origine. Dans ces parties, la muraille présentait un certain fruit et elle était renforcée à des intervalles irréguliers par des contreforts hémicylindriques pleins, analogues à ceux de l'enceinte du château d'Harcourt. Il est probable que, dans leurs parties courantes, les enceintes n'avaient que des contreforts de ce genre et que les véritables tours creuses étaient réservées aux points sensibles (telle la tour des Gardemauds à l'angle nord-est).

## CHAPITRE IV. - LES PORTES

Les portes étaient aux nombres de dix :

- Quatre pour l'enceinte de la Ville Haute,
- Deux pour la ligne intérieure de la Ville Haute,
- Quatre pour l'enceinte de la Ville Basse.

Le nom de la plupart d'entre elles a varié selon les époques. Voici ces noms, selon Ch. Tranchant<sup>9</sup> :

Ville Haute :

- Porte Brunet ou de l'Esineux ou porte au Barbeaux.
- Porte Chevreau ou Arnault.
- Porte de Gouzon ou du Donjon.
- Portes des Rampes ou porte Oger ou Rougon.
- Porte de Pilier ou des Tours.
- Porte à l'Orfraye ou des Chanoines.

Ville Basse :

- Porte Coppin.
- Porte des Barrières ou de l'Etang.
- Porte de l'Aumônerie.
- Porte de Châtellerault.

Il semble que les portes aient appartenu à trois types différents ; nous possédons encore un exemple de chacun d'eux ; les portes à piliers, les portes à assommoir, les portes à herse.

### Portes à piliers

À ce type devaient appartenir les portes Coppin, celle dite des Piliers et peut-être celle de Châtellerault et la porte Brunet.

Nous décrirons la porte des Piliers, assez bien conservée, et nous nous efforcerons d'imaginer ce qu'elle pouvait être au Moyen Age (fig.2).

Dans son état actuel, elle se compose de deux massifs pleins, en maçonnerie de moellons et pierre de taille, qui encadrent l'ouverture et qui lui ont valu son nom.

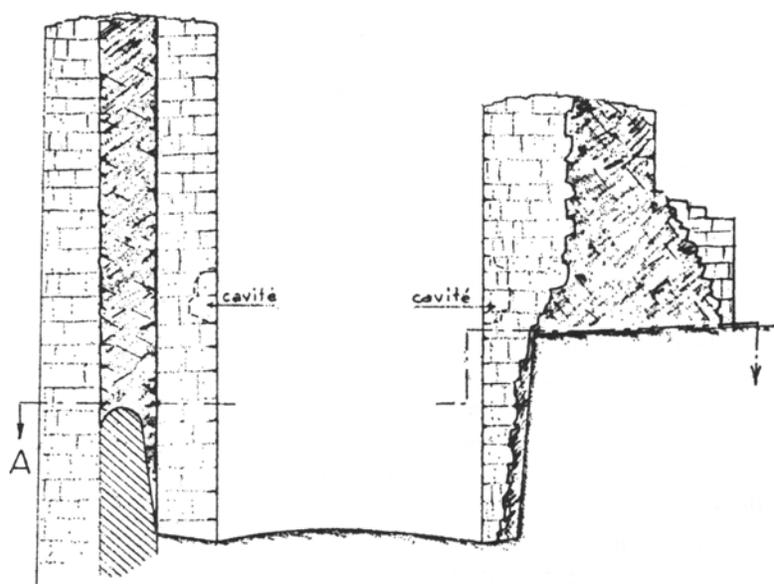
En fait, le terme de tour est impropre, puisque ces massifs sont pleins et s'apparentent par leur structure, leur aspect et leur destination aux contreforts pleins qui renforçaient en grand nombre les courtines des enceintes et des châteaux chauvinois.

L'intervalle entre les deux piliers est de 3,85 m, ce qui fait supposer que la porte avait deux vantaux.

---

<sup>9</sup> Ch. Tranchant : *Notice sommaire sur Chauvigny de Poitou* (1884, pp. 149 et suivantes).

# PORTE DES PILIERS



Élévation  
(côté Est)

## ÉTAT ACTUEL

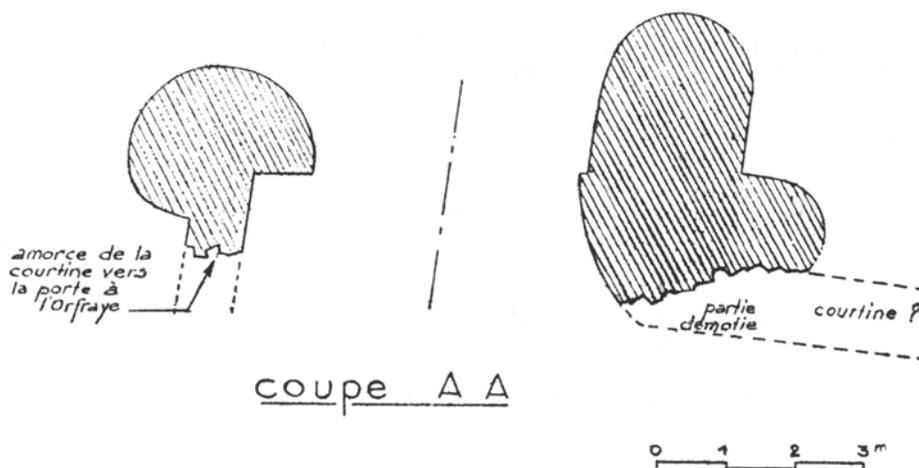


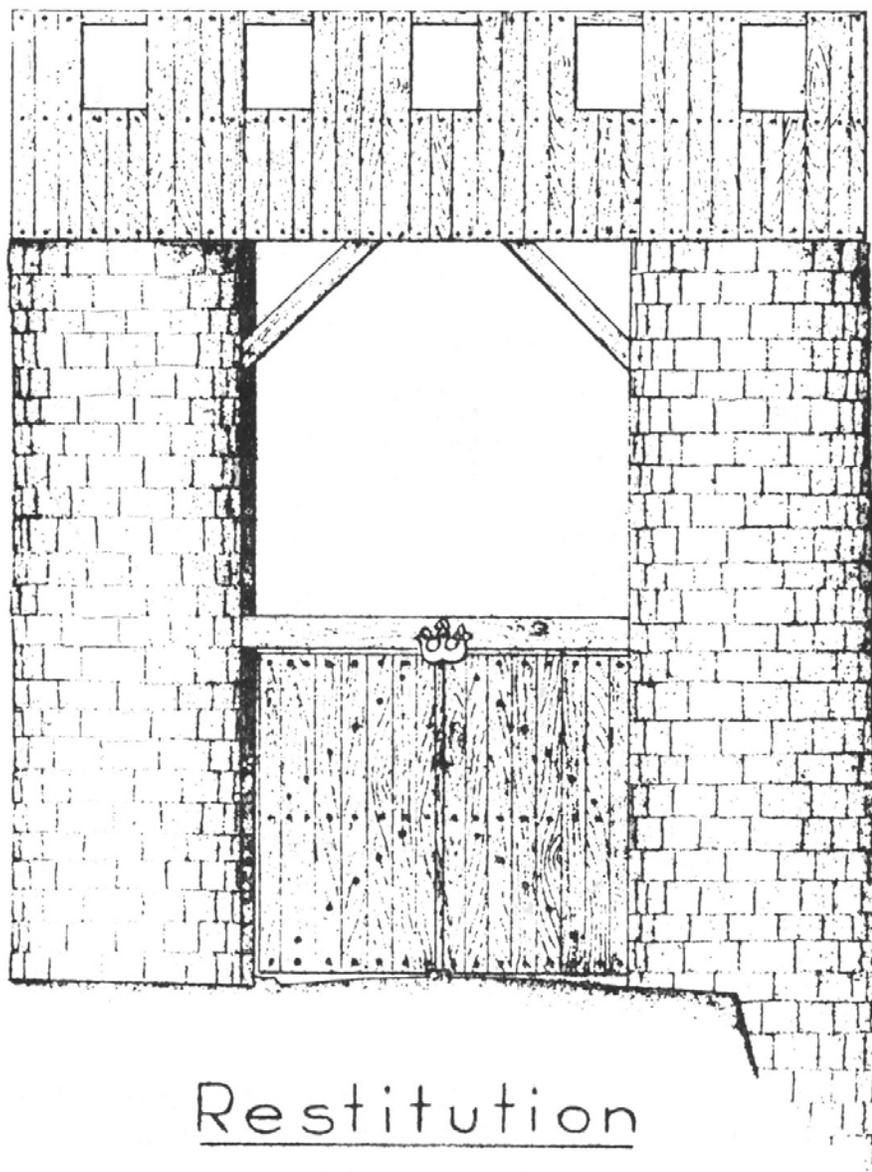
FIGURE 2

Le pilier sud, dont la hauteur est encore de 7,50 m, avait une section à peu près circulaire de 1,30 m de rayon ; cependant, du côté de la Ville Haute à l'endroit où s'y raccordait la courtine venant de la porte de l'Orfraye, le pilier présente un angle rentrant obtus.

Le pilier Nord a encore 6,30 m de hauteur. Sa section est grossièrement elliptique, avec environ 2,20 m de petit axe et 4 m de grand axe, ce dernier parallèle à celui de la rue. Du côté Nord en retrait de 2 m, un contrefort plein, arrondi, de 1,50 m de diamètre, lui est accolé. Le côté Est est démoli. On peut

supposer que la courtine se dirigeant vers la porte des Rampes partait de cet endroit et que le contrefort se trouvait dans l'angle rentrant formé par cette courtine avec le pilier Nord.

Il ne devait y avoir aucune voûte en maçonnerie entre les piliers, car aucun arrachement n'y est visible. Mais deux cavités qui se font face, à 3,25 m de hauteur, marquent sans aucun doute le niveau d'une poutre transversale qui devait se trouver au-dessus des vantaux et sur laquelle ceux-ci devaient buter.



Restitution

(coté Ouest)

P. Sailhan, 1975.

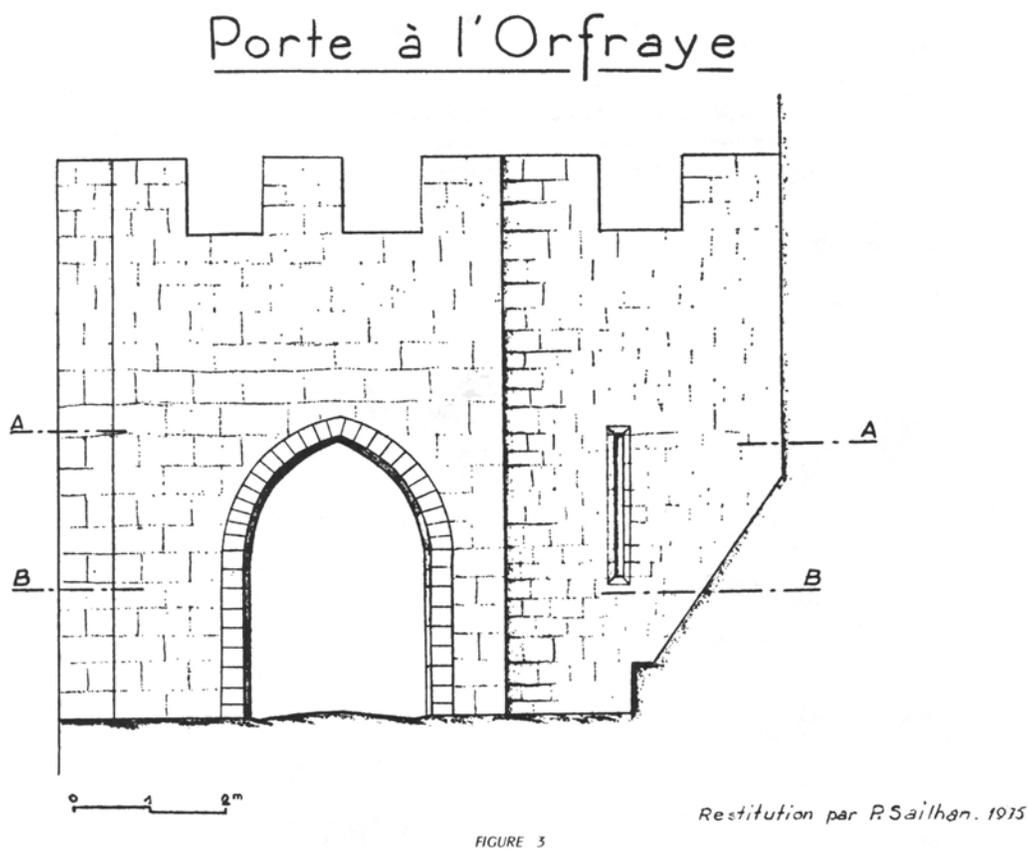
Comment cette porte était elle défendue.

Passivement, par la masse de ses piliers et, sans doute, par l'épaisseur des vantaux que devaient renforcer des barres et des jambes de forces. Mais il est rare qu'un obstacle faisant partie d'un ouvrage fortifié ne soit pas battu par des armes tirant devant lui. Les piliers n'ayant aucune embrasure, il est vraisemblable que leur partie supérieure formait deux plateformes, qu'une passerelle de bois reliait, et que

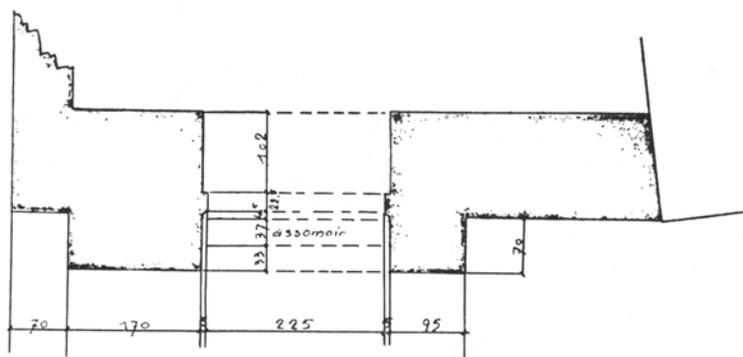
des défenseurs y prenaient place. À la manière des hourds, ce dispositif devait être protégé, côté ennemi, par une paroi de bois avec des créneaux et son plancher devait avoir des ouvertures permettant le jet de projectiles au ras de la porte. Ce hourd était peut-être couvert.

### Portes et assommoir

C'est le cas de la porte de l'Orfraye (fig. 3).



### Plan-Coupe B B

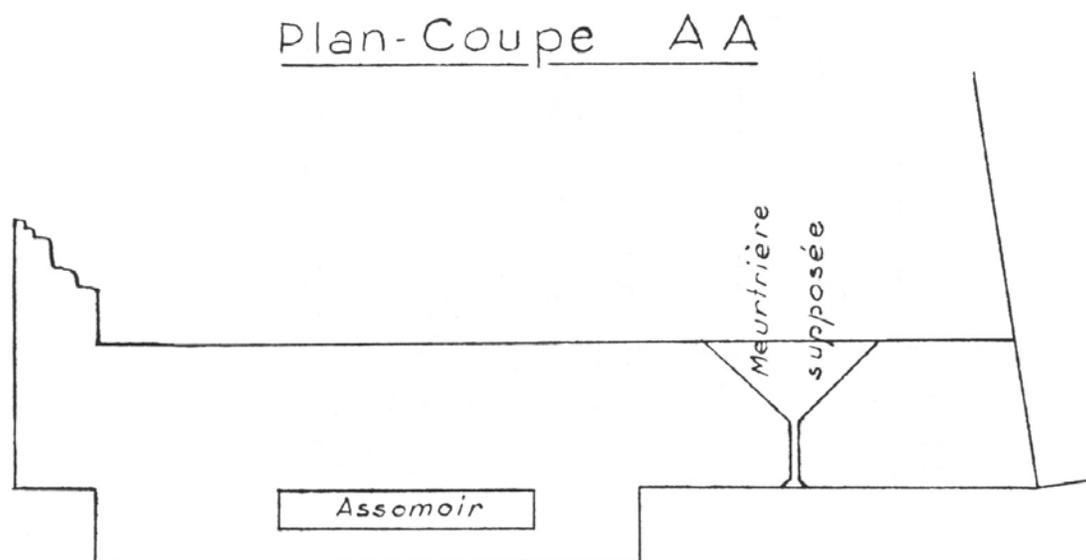


Le relevé que nous avons fait de ce qui en subsiste montre qu'elle s'ouvrait dans un court tronçon

de mur perpendiculaire à la rue, ayant 1,25 m d'épaisseur. De part et d'autre de l'ouverture, côté ennemi, un renfort de 0,70 m de saillie porte cette épaisseur à 1,95 m.

L'ouverture à une largeur de 2,25 m, elle était surmontée par une voûte en arc brisé dont subsistent deux claveaux et dans laquelle s'ouvrait un assommoir de 2,30 m de longueur et de 0,37 m de largeur.

L'arase actuelle des maçonneries correspond, selon toute vraisemblance, au niveau de la plateforme où évoluaient les défenseurs, et qui devait être bordée par un parapet crénelé, dont subsistent quelques pierres. Un trou béant dans la muraille, à l'Est de la porte, pourrait bien correspondre à une ancienne archère, dont la présence serait naturelle à cet endroit. L'accès à la plateforme de défense devait se faire, soit par un escalier dont il ne reste rien, soit, plus simplement, par une échelle. Il est probable que l'ouvrage n'avait pas de toiture.



Notons que, le sol de la rue ayant été abaissé de 85 cm pour en régulariser la pente, les fondations sont actuellement à découvert.

### Porte à herse

C'est le cas de la porte de Gouzon (fig. 4).

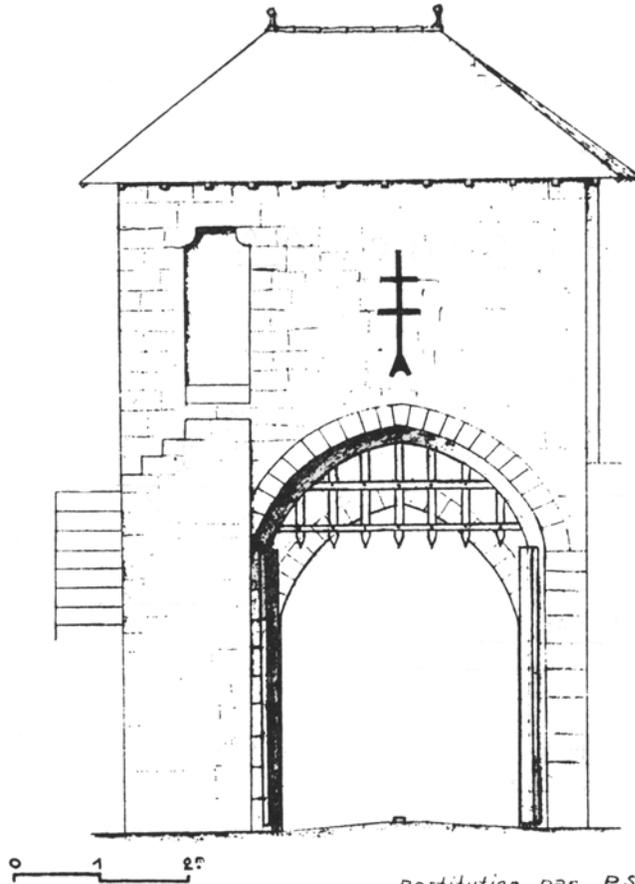
Il n'en subsiste que le piédroit est jusqu'au départ de la voûte. Pour élargir la rue, le côté Ouest a été démoli à la fin du siècle dernier et il n'en reste que des arrachements de maçonnerie dans l'angle de l'épicerie Debiais. Le piédroit subsistant est en maçonnerie de pierre de taille de moyen appareil et de belle facture. Il conserve une rainure qui ne laisse aucun doute sur l'existence d'une herse. Ceci implique qu'il y avait un étage supérieur d'une hauteur suffisante pour permettre de relever la herse assez haut pour dégager l'entrée et un escalier d'accès à cet étage. Celui-ci était certainement couvert pour protéger la herse et son mécanisme de relevage.

Nous avons essayé de traduire des dispositions sur le dessin ci-contre, que devrait fournir de cette porte un aspect vraisemblable.

Notons que, comme à la porte de l'Orfraye, le sol de la rue a été abaissé, mettant à nu la fondation.

# Porte de Gouzon

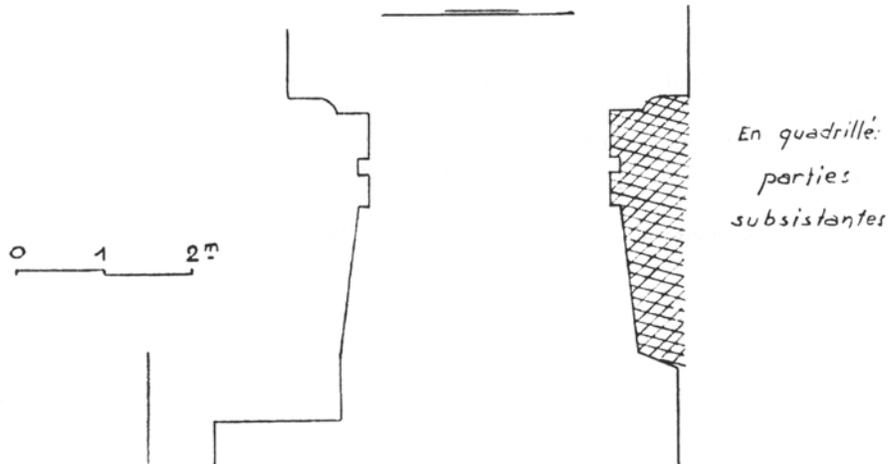
Façade Sud

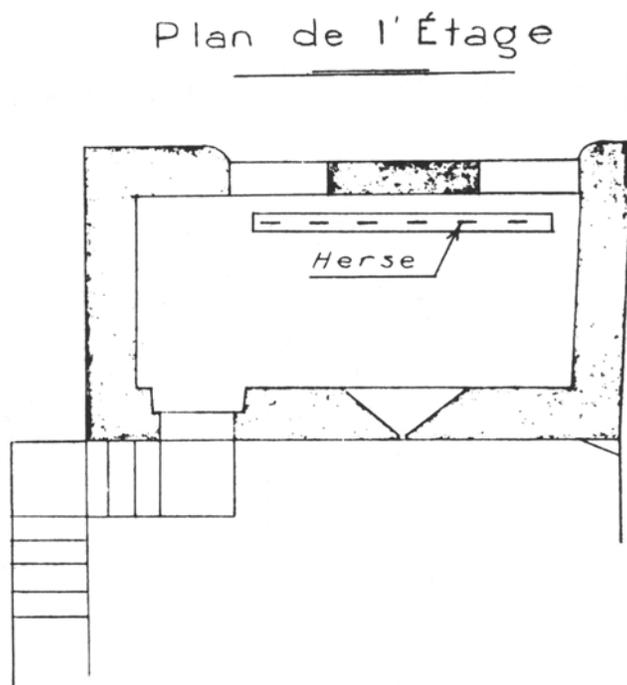


*Restitution par P.Sailhan, 1975.*

FIGURE 4

Plan du Rez de chaussée





### Porte Saint-Martial (figure 5).

Rappelons que cette porte est située dans l'arrière-boutique de l'épicerie Gilet, sise 15, rue des Puys.

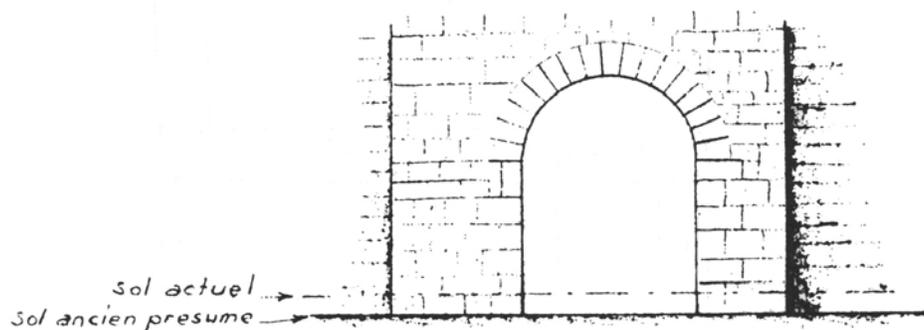
Elle fait communiquer ce local avec une très petite cour, limitée par des constructions beaucoup plus récentes. Elle ne peut pas être vue de l'extérieur. Le mur dans lequel elle est ouverte forme actuellement la base de la façade nord d'un bâtiment que lui paraît très postérieur et qui a lui-même été remanié. Ce mur primitif, très reconnaissable à sa facture, a une épaisseur de 0,92 m. de part et d'autre de l'ouverture, du côté sud, un renfort de 0,85 m de saillie porte cette épaisseur à 1,77 m. l'ouverture a une largeur de 1,71 m ; elle est couverte par une voûte en plein cintre, dont la clé est à 2,14 m de hauteur au-dessus du sol actuel ; le sol primitif devait être sensiblement plus bas. L'ensemble est construit en maçonnerie de pierre de taille de moyen appareil, qui rappelle beaucoup celle de la partie la plus ancienne du donjon de Gouzon. Les pierres portent la trace de l'action prolongée des intempéries, sur les deux faces du mur, ce qui tendrait à prouver que ce mur était primitivement isolé, à la manière d'un mur d'enceinte, et que la porte était une porte de cette enceinte.

Sur la face nord, et à 1,86 m de la porte, se trouve une tour cylindrique dont la surface extérieure est engagée pour les trois quarts dans des constructions modernes. Son diamètre intérieur est de 2,05 m. A sa base s'ouvre sur la petite cour une porte dont l'encadrement est amorti en quart-de-rond. La faible hauteur du linteau au-dessus du sol actuel confirme que celui-ci a été relevé de plusieurs décimètres. Cette tour paraît avoir contenu un escalier à vis qui desservait l'étage supérieur. Elle doit dater de la fin du XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle.

Nous avons jugé bon de la décrire assez longuement, car il vient d'abord à l'idée qu'elle a été construite en liaison avec la porte, en vue d'en assurer le flanquement. Il n'en est certainement rien, car les maçonneries sont de nature très différentes ; nous avons vu que la tour, de même que l'étage supérieur du bâtiment, sont attribuables au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle. La porte, elle, paraît remonter au XI<sup>e</sup> siècle.

# PORTE S<sup>T</sup> MARTIAL

## Élévation



## Plan

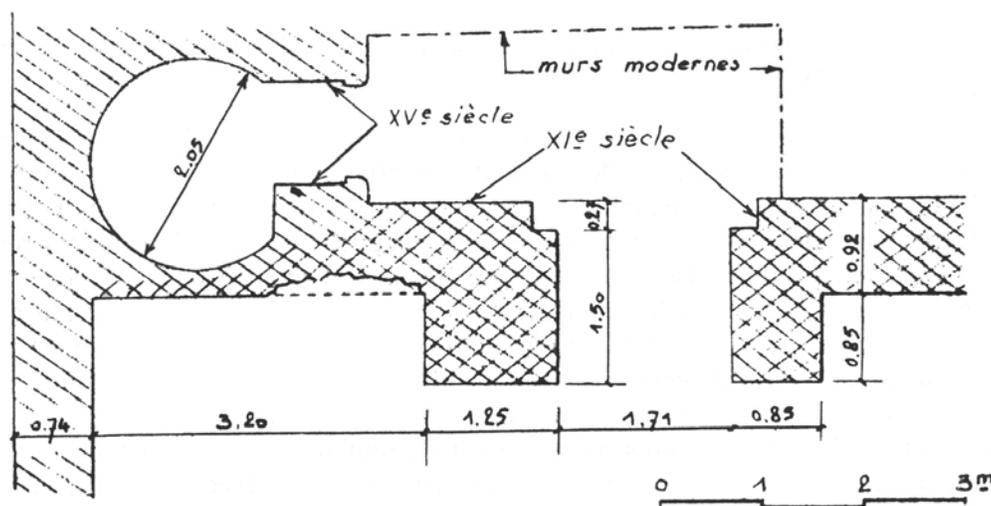


FIGURE 5

## CHAPITRE V. - LES CHÂTEAUX

La présente note n'a pas pour objet l'étude détaillée des châteaux de Chauvigny, étude que nous nous proposons d'entreprendre ultérieurement. Cependant, dans le cadre de la place forte, il est nécessaire de donner de ces châteaux une description sommaire.

### Château des Evêques

Les fouilles entreprises depuis 1957 par la Société de Recherches Archéologiques de Pays

Chauvinois ont permis de dégager les bases de tous anciens bâtiments, de faire un relevé précis de cette importante forteresse et de déterminer les principales étapes de sa construction<sup>10</sup>.

Dans son état final, au XV<sup>e</sup> siècle, le château occupe toute la pointe de l'éperon de la Ville Haute. Ses plus grandes dimensions sont : 0,77 m du nord-ouest au sud-est, et 56 m de l'est à l'ouest ; son périmètre atteint 230 m.

Il se compose alors : du donjon, de la petite enceinte couvrant le donjon nord, d'une grande enceinte en ligne brisée à neuf cotés, épousant le contour de la colline, du château neuf, bâtiment à quatre étages, élevé sur un des cotés de la grande enceinte et comportant l'entrée, et de plusieurs bâtiments annexes ; casernement, communs et logis du bastion sud.

Sans préjuger des résultats finaux des fouilles en cours dans le donjon, fouilles qui font présumer l'existence d'un donjon primitif, remontant au début du XI<sup>e</sup> siècle, on peut considérer que le château des Evêques a été construit en trois grandes étapes :

I. - fin du XI<sup>e</sup>, début du XII<sup>e</sup> siècle :

D'abord, la petite enceinte, puis le donjon et l'enceinte sud jusqu'à la pointe de l'éperon.

II. – courant du XII<sup>e</sup> siècle :

Tout le reste de la grande enceinte (flan est et ouest).

III. – En 1400, puis au début du XV<sup>e</sup> siècle :

Le château neuf, les casernements et communs, puis le logis du bastion sud.

Notons deux particularités qui donnent à ce château un style original : à l'exception de deux très petites tours flanquant sa face est (dont celle du puits), il n'y a aucune tour ronde. Celle qui apparaît à l'angle nord-est de la petite enceinte n'est qu'un gros contrefort plein.

Tous les murs formant les enceintes sont, comme ceux du donjon, épaulés de gros contreforts rectangulaires pleins. Cela leur donne une allure nettement romane.

Par ses dimensions, le nombre de ses enceintes, la puissance de ses défenses, le château des Evêques concrétise bien le rôle prééminent qu'il jouait à Chauvigny : c'était le château du seigneur dominant. Il commandait directement la route ouest-est du Poitou en Berry. Ses dimensions lui permettaient aussi d'accueillir et d'abriter une population réfugiée relativement nombreuse.

### **Château d'Harcourt<sup>11</sup>**

C'est le mieux conservé des châteaux Chauvinois ; il a, en effet gardé son enceinte dans tout son développement et avec le châtelet d'entrée et la partie du logis seigneurial aménagé dans le donjon primitif. Il ne doit manquer que la partie nord du logis, à l'emplacement duquel un logement de gardien a été construit au XIX<sup>e</sup> siècle, et un bâtiment qui devait exister contre la courtine ouest, au sud du châtelet. L'enceinte, à peu près rectangulaire, de 39 m de longueur et de 29 m de largeur moyenne se compose de

<sup>10</sup> Ces fouilles ont fait l'objet d'une notice de Pierre SAILHAN : *Le Château Baronial de Chauvigny et les fouilles qui y sont exécutées depuis 1957*, notice parue en 1966 (Poitiers, Oudin) ; et de rapport annuels parus dans « Le Pays Chauvinois », bulletin de la Société de Recherches Archéologiques du Pays Chauvinois (n° 6 à 12).

<sup>11</sup> L'origine du nom porté par ce château est la suivante ; le fief dépendait de la vicomté de Châtellerault. Titulaire de cette vicomté depuis 1275, Jeanne de Châtellerault épousa en secondes noces Jean II d'Harcourt, troisième fils de Jean 1<sup>er</sup>, baron d'Harcourt. Le fief chauvinois resta en la possession des Harcourt jusqu'en 1447, année où il fut vendu à Charles 1<sup>er</sup> d'Anjou qui le rétrocéda à l'Évêque de Poitiers Guillaume de Charpagne.

hautes courtines autrefois crénelées, avec base en talus, et de gros contre forts cylindriques pleins qui les renforcent aux angles et le long du grand ouest.

Le châtelet, constitué par une tour à façade arrondie, contient une porte ogivale à asseoir et herse, mais sans pont-levis. L'ensemble est défendu par de belles archères à plusieurs traverses. Si ce type est caractéristique du XIV<sup>e</sup> siècle, il est probable qu'elles ont été aménagées après coup dans une enceinte antérieure. En effet, le type des courtines à contreforts ronds rappelle tout à fait la partie la plus récente du donjon de Gouzon et les vestiges de celui de Montléon attribuables l'un à l'autre au XII<sup>e</sup> siècle.

Quant à l'ancien donjon, s'il a été réaménagé au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle, époque où on a notamment percé des fenêtres, refait des archères et ajouté des pignons aigus à crochets, il a conservé son plan et toute sa partie inférieure de donjon roman ; tour carrée à contreforts plats près des angles, qui doit remonter au XII<sup>e</sup> siècle. Cette tour primitive avait pour dimensions 9 m de largeur et 10 m de profondeur.

Beaucoup moins vaste et moins puissant que le château des Evêques, Harcourt constituait cependant un point fort sur le côté est de la Ville Haute, dont il dominait directement les escarpements et qu'il flanquait.

### **Château de Montléon<sup>12</sup>**

Il n'en reste que des vestiges épars, noyés dans des constructions plus récentes, qui dépendent de quatre propriétés différentes. Son étude, qui n'a jamais été faite, sera donc difficile. On peut tout de même affirmer qu'un donjon primitif rectangulaire à contreforts pleins hémicylindriques en formait la partie essentielle. Il en resta au moins deux murs (sud et est) dont un percé d'une archère. Cette tour devait ressembler à la partie la plus récente du donjon de Gouzon et dater comme elle du XII<sup>e</sup> siècle. Au nord du donjon, une tour trapézoïdale (tour Oger) a dû être ajoutée ultérieurement. Son mur nord conserve une fenêtre du XV<sup>e</sup> siècle, mais il est vraisemblable que le gros œuvre de la tour est antérieur. Enfin, du côté ouest et dominant la rue des Rampes, des courtines, renforcées de contreforts cylindriques pleins, sont le seul vestige de l'enceinte extérieure du château. Il ne semble pas que cette enceinte ait été très développée.

### **Château de Gouzon<sup>13</sup>**

Qu'on arrive à Chauvigny de l'est ou de l'ouest, la silhouette haute et massive du donjon de Gouzon attire le regard avec le clocher de l'église Saint-Pierre. C'est qu'en effet, ce donjon est situé sur un des points les plus élevés de la colline. Du château il ne reste plus guère que lui, si on excepte quelques bases de l'enceinte peu étendue qui le couvrait vers l'est.

Le donjon est double :

À l'est, une tour carrée de 12,10 m de côté à contreforts plats enveloppant les angles est construite en belle maçonnerie de pierre de taille de moyen appareil. Cette partie paraît remonter au XI<sup>e</sup> siècle.

On l'a agrandie, sans doute au XII<sup>e</sup> siècle, en lui accolant vers l'ouest une partie qui a porté sa longueur à 20,50 m et qui est beaucoup plus élevée ; simultanément, on a surélevé la tour primitive pour la mettre à niveau de la partie ajoutée. Toute cette adjonction est renforcée de contreforts cylindriques pleins

---

<sup>12</sup> Appartenait primitivement à la famille Oger puis au XIII<sup>e</sup> siècle aux Montléon (famille de Touraine), et il fut racheté en 1295 par l'évêque de Poitiers Gauthier de Bruges. Il ne faut pas confondre Montléon (mons leonis) avec Mauléon (malus léo), confusion faite fréquemment.

<sup>13</sup> Le fief, qui appartenait sans doute aux Montléon, fut cédé aux seigneurs de Beaumont et passa aux Gouzon (famille de Bourbonnais) à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, par suite du mariage de Blanche de Beaumont avec Guy II de Gouzon. Guy III le céda par voie d'échange à l'Evêque Fort d'Aux au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

et construite en maçonnerie de moellons de facture assez grossière qui tranche sur la partie ancienne très soignée<sup>14</sup>

Ultérieurement, un logis a dû être ajouté contre la face du donjon où il a laissé des vestiges de cheminée. Il est entièrement démoli.

Gouzon était, en définitive, un château peu étendu ; mais c'était un fort et haut donjon dont le commandement sur l'ensemble du pays, chauvinois était très important.

### **Château de Flins<sup>15</sup>**

On désigne sous ce vocable une tour, située 14 rue Saint-Pierre, et qui, avec l'adjonction d'une aile moderne, forme une maison d'habitation.

Du plan rectangulaire, elle mesure extérieurement 8,50 m sur 7,25 m ; elle comporte un sous-sol, un rez-de-chaussée, un étage et des combles élevés. Des contreforts plats la renforcent sur chaque face près des angles. On aperçoit, au sommet, les anciens créneaux qui ont été murés. Elle a toutes les caractéristiques d'un petit donjon roman, probablement du XII<sup>e</sup> siècle. Au XV<sup>e</sup> siècle, pour la rendre habitable, on y a percé de fenêtres et construit au rez-de-chaussée une belle cheminée à manteau armorié<sup>16</sup>. Il ne reste pas la trace d'enceinte ; probablement n'y en t'il jamais eu ; la tour, édifiée sur ou près d'une ligne de murailles est de la ville haute, jouant seulement le rôle d'un point d'appui, vis-à-vis de cette ligne.

### **L'Espinoux**

Si nous citons ce nom, c'est qu'un fief de « l'Espinoux » est attesté par les textes, localisé en Ville Haute « près la porte Brunet »<sup>17</sup>. Mais il n'existe aucune trace d'un château de ce nom. Sa localisation à proximité de la porte Brunet ne permet pas de considérer que ce que nous avons appelé la porte Saint-Martial puisse être un vestige de l'Espinoux. En revanche, il se pourrait que, avant la construction de la très belle demeure Louis XVI (N° 20 rue Saint-Pierre) qui avoine précisément l'ancienne porte Brunet, ait existé, au même emplacement, une petite maison forte, siège du fief ; mais rien, jusqu'ici, n'étaye cette hypothèse.

### **La Motte d'Harcourt**

L'ancien presbytère de l'église Saint-Pierre, devenu musée municipal, est édifié sur une petite éminence, qui domine de toutes parts les parcelles avoisinantes et qui pourrait être artificielle. Il y a tout lieu de penser qu'elle s'identifie avec la Motte d'Harcourt dont l'existence nous est connue par un texte de 1430<sup>18</sup>.

Quoi qu'il en soit, il paraît établi que les murs qui la soutiennent au sud (vers l'église Saint-Pierre) et que renforcent deux contreforts cylindriques pleins<sup>19</sup> sont des restes de fortifications. Deux hypothèses

<sup>14</sup> L'épaisseur à la base des murs de la partie nouvelle est seulement de 1,33 m à 1,40 m ; tandis que dans la partie primitive elle est de 1,90 m.

<sup>15</sup> Le nom de Flins ou Félin est celui d'un groupe de hameaux de la commune de Bonnes : Grand et Petit-Flins. Le fief appartient à la famille de Ravenel.

<sup>16</sup> Le blason « d'argent à une quintefeuille de gueules » est celui des Ravenel.

<sup>17</sup> Rédet : *Dictionnaire topographique du Département de la Vienne* (Imprimerie National, 1881 – Article : l'Espinoux). La porte Brunet était appelée porte l'Espinoux en 1381.

<sup>18</sup> Compte de Mathelin Laurens, receveur de la Châtellenie d'Harcourt.

<sup>19</sup> Le contrefort est, démoli par un éboulement, a été reconstruit en 1962 par le personnel municipal, sur les bases anciennes retrouvées.

sont permises ; ou bien ces murs faisaient partie de la ligne intérieure dont nous avons parlé au chapitre 3 et qui reliait les portes de Gouzon et des Rampes, ou bien, tout en jouant ce rôle essentiel, ils étaient aussi une des faces d'une enceinte entourant la Motte d'Harcourt ; celle-ci devenant de ce fait un petit ouvrage clos capable d'une défense autonome, au moins à une certaine époque.

## CHAPITRE VI. - L'ORGANISATION DE LA PLACE

Pour imaginer comment a pu être conçue la place forte de Chauvigny, il faut essayer d'en faire une description fidèle à une époque aussi reculée que possible. En fait, nous pouvons préciser ce qui existait *sûrement* au XII<sup>e</sup> siècle. À cette époque (et sans doute depuis le début du siècle), on trouvait en Ville Haute, en partant de la pointe :

- Le donjon du château des Evêques, sa petite enceinte nord et son enceinte sud jusqu'à la pointe de l'éperon,
- Le donjon d'Harcourt,
- Le donjon de Montléon et peut être la tour d'Oger,
- Le donjon de Gouzon,
- Le donjon de Flins,
- La Motte d'Harcourt,
- La porte Saint Martial, sans doute seul accès à la ville au nord, ce qui suppose aussi l'existence de la ligne nord des remparts.

En partant de ces éléments, on peut imaginer ce qu'a été la conception initiale de la forteresse de la Ville Haute. (fig. 1).

*Au nord*, pour barrer l'éperon, une ligne de murailles reliant la tour de Flins à la porte Saint-Martial et au manoir des Puys. Le seul accès de pied se trouvait ainsi bien défendu.

*Sur le flanc est*, très escarpé, une succession de points forts pourvus d'une garnison : Flins, Gouzon, Harcourt, le château des Evêques.

*Sur le flanc ouest*, également escarpé, les points forts de la Motte d'Harcourt, de Montléon et du château des Evêques.

Il est possible qu'à cette époque ancienne, et surtout à l'origine de la forteresse, des deux flancs n'aient été défendus que par les points forts précipités ; sans murailles intermédiaires, celle-ci pouvant n'avoir été construites qu'après coup. Il faut noter que, outre leur rôle de jalonnement des deux flancs, plusieurs des ouvrages énumérés ci-dessus pouvaient jouer un rôle d'interdiction à l'intérieur de la Ville Haute, tout en se prêtant mutuellement appui. C'est le cas, par exemple, des tandems Gouzon-Motte et Montléon-Harcourt. Ainsi, contre un ennemi infiltré, la position était-elle organisée en profondeur ; la résistance finale pouvant se concentrer dans le château des Evêques jouant le rôle de réduit.

Quant à la Ville Basse, nous en savons peu de choses :

Le pont (dès le XI<sup>e</sup> siècle) et l'église de Saint-Sépulcre (Notre-Dame) existaient, ainsi probablement que le quartier longeant la grande route et le Talbat entre le pont et le pied du château des Evêques. Cet embron de la Ville Basse était bien couvert, à l'ouest par la Vienne, au sud par les marais dans lesquels serpentaient les bras du Talbat, à l'est par la Ville Haute. Il n'y avait pas encore besoin de remparts. Restait à couvrir la face nord ; nous ne savons rien à son sujet.

### Conclusion

Il est temps maintenant de conclure et d'essayer de répondre à la question que nous avons posée au début de cette étude.

De ce qui précède, nous retiendrons quelques constatations qui nous paraissent essentielles.

1<sup>er</sup>. La parfaite répartition des châteaux sur le terrain, qui permet à la fois d'assurer efficacement la défense des deux flancs, et une excellente résistance en profondeur.

2<sup>e</sup>. La spécialisation du rôle joué par certains châteaux :

- *Gouzon*, qui, placé au point haut, exerce le commandement lointain ;
- *Château des Evêques*, qui contrôle la route du Berry et dont l'ampleur et la très forte organisation font un excellent « réduit ».

Ces remarques nous paraissent des arguments de poids en faveur de la thèse de la construction des châteaux dans le cadre d'un plan d'ensemble de la forteresse.

Comment expliquer alors la multiplicité des fiefs ?

À cette question, trois réponses peuvent être proposées au choix :

- Ou bien le seigneur dominant a octroyé ces fiefs à des vassaux, leur concédant l'emplacement, à charge par eux de construire et garder leurs châteaux ;
- Ou bien, si la chose remonte avant que le système féodal ait été encore bien organisé, le seigneur unique a concédé à des capitaines la garde des différents points forts. Ces charges, devenues héréditaires, se sont progressivement transformées en fief ;
- Ou bien, construit par un seigneur unique, l'ensemble s'est morcelé par le jeu d'héritages et de partages. Si cet éclatement s'est produit très tôt (X<sup>e</sup> siècle), il peut être antérieur à l'époque où la principale seigneurie de Chauvigny est passée aux mains des Evêques de Poitiers.

Quoi qu'il en soit, nous faisons nôtre la thèse de la conception et de la création unitaire de la citadelle de la Ville Haute, citadelle dont les divers châteaux sont partie intégrante.

En faisant ce choix, nous pouvons d'ailleurs nous réclamer d'un très illustre parrainage : celui de Prosper Mérimée. Alors Inspecteur des Monuments Historiques, il décrit, en effet<sup>20</sup> les trois principaux châteaux de Chauvigny (négligeant Montléon et Flins) et écrit :

« Au reste, il se peut que ces trois forteresses n'aient point été construites à de longs intervalles, mais plutôt par suite d'un système arrêté, renchérissant sur le principe de multiplier les parties de fortifications indépendantes les unes des autres, afin de prolonger les travaux de l'assiégeant. Sous ce rapport, la Ville Haute de Chauvigny pouvait passer pour un modèle, car, au lieu d'un donjon comme les places de guerre du Moyen Age, elle en avait trois, et l'un d'eux était encore pourvu d'une double enceinte. »

Septembre 1975

P. SAILHAN.

---

<sup>20</sup> P. Mérimée : *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France* (mars 1836, p. 431).

## LA MANUFACTURE DE PORCELAINE DE CHAUVIGNY

### LA « POTERIE »

Sous ce mot, qui évoque pour le chauvinois une partie importante de l'activité de sa ville, notre Société a estimé qu'il serait bon de consigner dans son Bulletin les renseignements susceptibles d'être recueillis sur la vie passée et actuelle de cette industrie locale.

Au Moyen Age et jusqu'à l'époque industrielle, soit vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'artisanat produit une large part de la nourriture, du vêtement et des objets usuels de la vie simple de cette époque. À Chauvigny, comme en beaucoup d'autres endroits en France, on fabrique des écuelles, des marmites, de grands plats, des pots à trois pieds pur cuire dans la cheminée haricots et châtaignes.

À part l'alquifoux, sulfure de plomb, qui sert à vernir l'intérieur de ces objets, tout vient de notre sol : l'argile du Pré de la Litre où s'élève maintenant le gymnase, la marne et le sable de Saint-Martial, les fagots de la forêt de Mareuil ou des bois de Peuron.

Les registres de l'état civil nous permettent de trouver trace des artisans potiers au pays chauvinois. Au XVIII<sup>e</sup> siècle vivait à l'Espinasse, paroisse de Saint-Pierre-les-Églises, un nommé « Pierre Dyon, marchand Pottier de terre » (registre de l'année 1760) ; à la même époque, des Roy, établis dans ce même village, sont qualifiés de potiers ou tuiliers. Dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle et premières années du siècle suivant, les Dion et Roy s'allient par plusieurs mariages à deux familles de propriétaires cultivateurs : les Boziers de Pouzioux et qui viennent s'installer au Maras, près de l'Espinasse, d'une part, et les Deshoulières de Villeneuve, d'autre part. Jean Bozier (1808-1881), fondateur de l'usine, parachève cette politique familiale en mariant sa fille aînée Estelle avec son cousin issu de germain, Louis Deshoulières, arrière-petit-fils de Pierre Dion, le « marchand potier de terre ». Ces alliances des familles Dion, Bozier, Deshoulières, Roy, noms du terroir, permettront ainsi à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, à partir d'un artisanat traditionnel, d'asseoir ce qui deviendra, un siècle plus tard, une industrie moderne<sup>1</sup>.

L'année 1826, retenue comme date de fondation, correspond à la majorité de Jean Bozier. Dans la propriété familiale du Maras fonctionnent à la fois une tuilerie et une faïencerie ; Jean Bozier est alors qualifié de « fayencier » ou « marchand fayencier » et ses frères Jacques et Louis, demeurant également au Maras, de « tuiliers »<sup>2</sup>.

### LA FAÏENCE

Jean Bozier fabrique faïence blanche et poterie en même temps qu'il tient un commerce de gros et détail de verreries, bouteilles, grès, terre de pipe, porcelaine et cristaux. Il a des dépôts à Chauvigny, Saint-Savin, Montmorillon. Toute sa vie, il déploie une activité remarquable, car il est aussi entrepreneur. Il construit la cité des Tuileries, rue de Saint-Savin, à Chauvigny, où il habite plusieurs immeubles à Poitiers, rue Magenta, et, ce qui est plus regrettable, il est déclaré adjudicataire des travaux de démolition

---

<sup>1</sup> Voir schéma généalogique.

<sup>2</sup> Extrait d'un acte notarié de 1838 dans la désignation de la propriété du Maras : « ... la fayencerie et tuilerie... Les chambres basses servant de magasins et dans l'une desquelles se trouve le four à cuire la fayence, une grange où le moulin à broyer les couleurs... Terres labourables et non-labourables, terres à Fayence et à chaux de tuile... » Quelques vestiges de ces installations subsistent.

des arènes romaines.

## NOUVELLE MANUFACTURE *AUX MARATS* Près de Chauvigny.

*JEAN BOZIER* fabrique *Faïence blanche et poterie* ; tient un assortiment de *Verrerie, Bouteilles, Grès, Terre de Pipe, Porcelaine et Cristaux* ; vend en gros et en détail ; tient un dépôt à Chauvigny à Saint-Savin et à Montmorillon.

***Vendu à M.***

***Payable dans***

L'affaire de l'Espinasse devenant importante, il vient à Chauvigny vers 1835, cependant que l'activité continue encore plusieurs années au Maras. Il s'installe sur le ruisseau « Le Montauban » sur lequel est établie une petite retenue d'eau fort utile à la fabrication. Il construit quatre fours à poterie (1838-1840 et 1892) assortis chacun d'une cheminée devant dépasser d'un mètre les toitures voisines. Le danger d'incendie n'en semble pas moins sérieux si on se rapporte à un arrêté du Maire (3 septembre 1864) qui se fait l'écho de plaintes des voisins s'inquiétant de l'importance du stock de fagots au voisinage des fours. Une vingtaine d'ouvriers est employée à la fabrication de la faïence stannifère<sup>3</sup> et de poterie.

Entre temps, Estelle (1830-1891), la fille de Jean Bozier, épouse Louis Deshoulières, (1830-1881), qui s'associe à son beau-père. Les factures (dont la plus ancienne conservée porte la date du 15 novembre 1842) portent l'en-tête « Louis Deshoulières-Bozier ». Association entre deux hommes fort différents : Jean Bozier, républicain de tendance radicale, et Louis Deshoulières, monarchiste clérical ; ils mourront la même année (1881).

Louis Deshoulières a été conseiller d'arrondissement et adjoint au Maire de Chauvigny. C'est à ce dernier titre, semble-t-il, qu'il s'occupe d'une enquête pour la construction en Bellevue d'un four à tuiles et briques par Isidore Renard. Pour éviter tout danger, un mur de 2,66 m et une cheminée de 16,66 m devront étre édifiés ; c'est dans cette usine que s'établit plus tard la fabrique de meubles Renard.

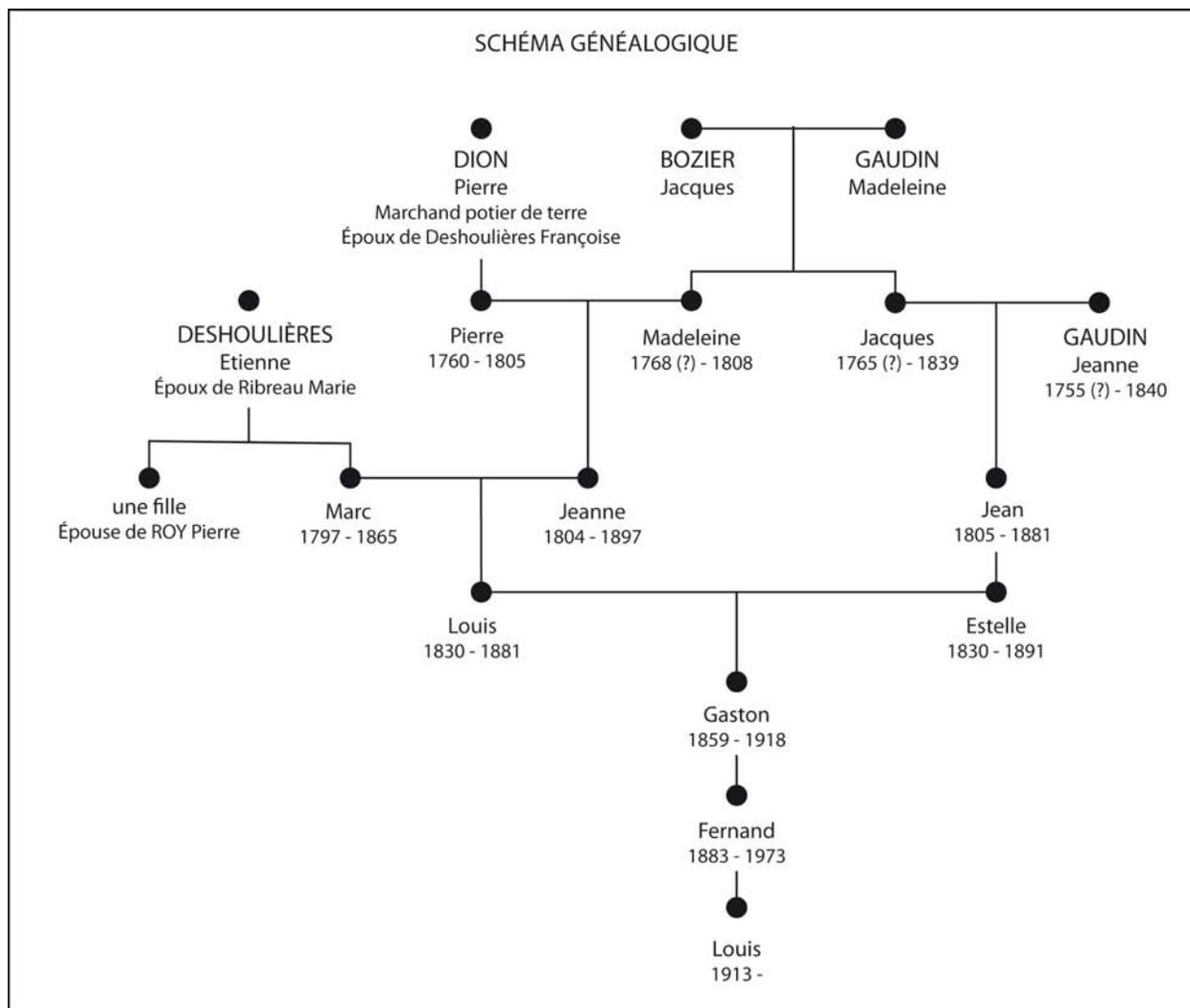
À la mort de Louis Deshoulières, son fils Gaston, âgé de vingt-trois ans (1859-1918), se trouvant à la tête des nombreuses activités de son père et de son grand-père, se décharge en 1888 de l'usine de Chauvigny en la louant à un de ses cousins, Lucien Thoret, jusqu'en 1895, date à laquelle il en reprend le contrôle.

La raison sociale devient :

FAÏENCERIE DE CHAUVIGNY  
Maison Deshoulières-Jager  
Hippolyte Clément, Directeur Gérant.

---

<sup>3</sup> Email à base d'étain blanc et opaque qui masque la couleur rouge de la pâte.



Hippolyte Clément dirige l'entreprise jusqu'en 1903, date à laquelle il quitte Chauvigny pour s'installer à Nantes comme représentant. Son fils et son petit-fils représenteront successivement la manufacture actuelle.

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle voit l'usine prendre une extension territoriale par l'acquisition de terrains et maisons, rue Saint-Just (actuelle rue de la Paix), rue de la Varenne et rue Vasselour. Dans cette dernière est construit un atelier où avant la guerre de 1939, travaillent les ouvriers âgés et qui est vite baptisé « le Sénat ».

Cette extension est la conséquence d'un développement considérable de la fabrication de la faïence fine (pâte blanche couverte d'un émail transparent), alors que de très grandes manufactures s'implantent : région de Saint-Amand-les-Eaux dans le Nord ; Lunéville, Badouwiller, Sarreguemines dans l'Est ; Gien, Digoin dans le Centre ; Creil et Montereau dans la région Parisienne ; Bordeaux et Castres dans le midi. La vaisselle ainsi fabriquée et décorée est de meilleure apparence et elle supplante partout la poterie qui va disparaître sur toute l'étendue du territoire.

Le « Vieux Chauvigny », aujourd'hui fort recherché par les antiquaires, est une faïence décorée sur émail cru et représente en général des vues de notre ville.

## LA PORCELAINES

Au début du siècle, Gaston Deshoulières, dont la profession de banquier ne laissait que peu de perspectives, oriente son fils Fernand (1883-1973) vers le concours d'entrée à l'École Supérieure de Céramique de Sèvres, dont la renommée est alors très grande.

Fernand Deshoulières, après ses études et de nombreux stages et visites d'usines, prend la décision d'abandonner peu à peu la poterie culinaire et horticole et la faïence stannifère. En 1906, il crée une fabrication très différente d'article culinaire. Il s'agit d'un grès très fin, produit vitrifié à mi-chemin de la faïence et de la porcelaine, qui a fait le renom d'une dizaine d'usines situées à Saint-Vallier-sur-Rhône et à Saint-Uze, dans la Drôme.

À cette époque, l'usine et la maison de commerce emploient cinquante personnes environ, mais la nouvelle fabrication exige l'installation d'une force motrice et notre ville n'est pas encore alimentée en courant électrique. La tâche est confiée à deux moteurs à gaz pauvre qui entraînent non seulement tous les appareils nécessaires à la production de la pâte (composée d'argiles cuisant blanc, de kaolin, de sable, de feldspath, craie, etc...) mais aussi cylindres broyeurs, délayeurs, mélangeurs, pompes, filtres, presse, ainsi qu'une dynamo fournissant l'éclairage aux ateliers.

Les mains du potier sont remplacées par des moules en plâtre soit pour calibrage, soit pour le coulage. En 1906 est construit le premier four à alandiers d'une capacité de 50 m<sup>3</sup> pour atteindre, avec du charbon, la température de 1300 - 1400°.

L'incendie du 15 août 1908 détruit la plus grande partie de l'œuvre de Fernand Deshoulières au cours des fêtes dont les détails sont relatés à la suite de cet article.

Une souscription produit 1 638 fr. 70 (25 000 de nos francs actuels) pour venir en aide à ceux que le sinistre a réduit au chômage.

Certains tel que Léon Arnaud, sont engagés dans d'autres poteries pour la durée de la reconstruction, comme celle de M. Marquet, avenue de Bordeaux à Poitiers, aïeul du négociant actuel de la place Notre-Dame à Poitiers.

L'incendie avait épargné l'atelier de préparation de pâte et les bâtiments sinistrés sont remplacés par des constructions plus rationnelles dirigées par M. Martineau, architecte poitevin. À quelque chose malheur est bon. Fernand Deshoulières estimait plus tard que cette épreuve, si terrible qu'elle ait été n'en avait pas moins été bénéfique. Dès 1909, un second four est mis en service et la nécessité d'ouvriers qualifiés l'oblige à recruter dans des régions aussi diverses que le Berry, le Limousin, la Belgique et la Suisse. C'est ainsi que MM. Theuillet<sup>4</sup> et Jeannier, venant de Digoin, s'installent à Chauvigny. La raison sociale est devenue « Gaston et Fernand Deshoulières » et la marque « perfecta », porcelaine à feu, est lancée avec succès.

Les effets de la guerre de 1914-1918 sont ressentis à Chauvigny. Affecté au service auxiliaire du 49<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie en raison de sa mauvaise vue, Fernand Deshoulières

**LA PERFECTA**  
NOUVELLE PORCELAINES A FEU  
- - - - BREVETÉE S.G.D.G. - - - -



**Fernand DESHOULIÈRES**  
CHAUVIGNY VIENNE

<sup>4</sup> « Mort pour la France ». Sa veuve, photographe, épouse en 1920 Gabriel Caillaud, prédécesseur de Jean-Claude Lévesque.

s'assure le concours de M. François Devallois, ingénieur de Sèvres, et entreprend des fabrications techniques : grès pour l'industrie chimique, porcelaine électrotechnique basse tension.

La période d'après-guerre permet un nouvel essor de l'usine. Un troisième four de 75 m<sup>3</sup> est construit en 1919 et le dernier four à poterie est modifié en four à alandiers pour la cuisson des grès flammés du Poitou. Cette fabrication est abandonnée peu à peu au profit de celle relevant des techniques appliquées à Limoges et dans le Berry pour la porcelaine dure cuite à 1400°.

À ce stade, Fernand Deshoulières atteint cette technique de la fabrication de la porcelaine qui a été la passion de sa vie. Il y entraîne les anciens ouvriers potiers dont les qualités professionnelles, compensant l'absence de tradition, leur permettent de se reconvertir à des travaux plus délicats. Ainsi disparaît le tour actionné au pied depuis des millénaires. Cette porcelaine des années 20 est fort peu différente de celle actuellement fabriquée, elle contient environ 50% de kaolin de Bretagne (région de Lorient), 5 à 6 % d'argile cuisant blanc, 45 % de sable de la Nièvre, du feldspath du Limousin et, seule matière sortant du sous-sol chauvinois, un peu de craie.

La crise économique des années 30-35 est durement ressentie à Chauvigny. Elle stoppe toute expansion et, s'il n'y a pas de chômage, les conditions de vie des ouvriers sont très médiocres. Durant cette même période, de nombreuses usines à Limoges et en Berry ferment leurs portes définitivement. A Foëci, près de Vierzon, la Société A. Pillivuyt et Fils, fondée en 1799 et jouissant à l'étranger d'une excellente réputation, cesse toute activité en 1936 et cède ses modèles et moules à Fernand Deshoulières qui reprend avec l'Angleterre la vente de la collection portant marque APILCO (A. PILLIVUYT et CO).

Seul depuis 1918, date de la mort de son père, Fernand Deshoulières, en 1938, associe son fils Louis, ingénieur céramiste de Sèvres, aux responsabilités de l'entreprise.

Avec la guerre de 1939 commencent les difficultés : mobilisation, captivité des meilleurs ouvriers, pénurie et mauvaise qualité de combustible, restrictions d'énergie et de matières premières. Il y est fait face grâce à l'emploi du bois et des fagots dans les fours et les transports se font avec des chevaux. Dix jours de chômage forcé du 25 août au 5 septembre 1944 : la libération de Chauvigny !

La vie économique reprend petit à petit. Déjà, en 1942, une étude était faite d'un four tunnel, mais l'époque n'en permettait pas la réalisation. M. Fichter, ingénieur-conseil, reprend le dossier. Sur le terrain du « Paradis » s'élève un bâtiment de 2 000 m<sup>2</sup> qui va abriter, en 1948, deux fours tunnel : un pour la première cuisson à 950° qui précède l'émaillage de la porcelaine et l'autre pour la cuisson de grand feu, pâte et émail à 1 430°. Ces fours sont alimentés par du gaz de gazogène dont la production est difficile et polluante. La situation s'améliore en 1962 grâce au raccordement de l'usine à la conduite de gaz naturel de Lacq qui alimente Poitiers.

En 1964, l'usine emploie plus de 330 personnes et le manque d'espace se fait sentir. Un terrain situé au Plantis, au sud de Chauvigny, agrandi par l'acquisition d'une parcelle appartenant à l'Hospice, se prête parfaitement à l'extension devenue nécessaire, d'autant plus que la canalisation du gaz de Lacq passe à proximité. La première étape voit, en 1966, la mise en activité d'une usine de 5 000 m<sup>2</sup> qui comprend le stockage de la production de l'usine de la rue Vasselour, de la préparation des commandes, la décoration, le conditionnement et l'expédition.

La seconde étape, en 1970, consiste dans l'adjonction à la précédente d'une usine autonome de fabrication de tasses et soucoupes. De conception très moderne, les 18 000 tasses journalières y sont traitées depuis la préparation de la pâte jusqu'à l'expédition en passant par les nombreuses opérations de la production et de la décoration. Lors de leur visite, le 12 mai 1971, les participants au congrès

International de la Céramique Européenne manifestèrent un grand intérêt pour cet ensemble, le plus important de France.

Aujourd'hui, cinq cent vingt-quatre personnes, dont deux cent quarante-sept femmes, sont employées dans cette usine. Les investissements envisagés portent sur l'amélioration des conditions de travail, la modernisation et le renouvellement d'une partie du matériel.

La production qui consiste actuellement en porcelaine de table, porcelaine culinaire, porcelaine pour hôtels et restaurants et en articles fantaisies décorés ou en blanc destinés aux décorateurs, est absorbée par le marché français pour 85% ; le surplus est exporté vers l'Angleterre, les États-Unis, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, l'Italie, l'Australie et le Maroc.

Cette relation serait incomplète si, après avoir parlé des aspects techniques et économique de l'usine de porcelaine, on laissait de côté l'aspect social et humain. On constate que, depuis cent cinquante ans, les responsables de cette usine sont des descendants directs de Jean Bozier et cette tradition se confirme pour l'avenir puisque Yves et François Deshoulières, l'un et l'autre ingénieurs I.C.A.M. ; collaborent actuellement avec leur père. Cette continuité n'est pas réservée au seul coté patronal, car il est facile de trouver dans le personnel actuel de personnes dont le grand-père et le père les ont précédé à la « poterie ». Il est d'ailleurs de règle que la préférence pour un emploi soit donnée au conjoint ou aux enfants de celui ou celle qui travaille déjà à l'usine.



#### **Une remise de récompense au mois de Mai 1944**

1<sup>er</sup> rang assis : MM. NADEAU – COUVRAT – TURPIN – HÉLÈNE

2<sup>e</sup> rang : MM. RENAUD – DARDAINE – COUSIN – ARNAUD – MAITRE – Fernand DESHOULIÈRES – Mme CHABANNES – Jean DESHOULIERES – MANCEAU – DOUSON – TOULAT – VANDENBERG

3<sup>e</sup> rang : MM. SAZOS – VIGNER – Louis DESHOULIÈRES – TURPIN – BRUGIER

Une remise de récompense, un match entre équipe d'ateliers différents, un départ à la retraite, un décès sont prétextes à des manifestations de sympathie qui créent un peu une atmosphère familiale, d'aucuns diront paternaliste. Cela n'empêche pas les problèmes d'exister et les confrontations d'avoir lieu, mais la concertation est devenue la règle et, depuis plus de quarante ans, il n'y a pas eu de grève, hormis celles de solidarité.

Ainsi vit à Chauvigny cette activité qui intéresse, directement ou indirectement, plus du quart de la population. S'approchant d'un anniversaire, le cent cinquantième, il n'est de meilleure conclusion que le souhait qu'on peut faire de voir croître pour chacun les fruits d'un travail dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Jacques TOULAT.

*Nous remercions bien vivement tous ceux qui ont permis la rédaction de cet article, en particulier :*

*Jean DESHOULIÈRES, collaborateur de son frère Fernand pendant 50 ans, pour la recherche de la documentation.*

*Louis DESHOULIÈRES pour sa mise en forme  
Jean TOULAT, pour la généalogie.*

## LES GRANDES FÊTES DE CHAUVIGNY 15 - 16 AOUT 1908

Dès le 15 juillet, le Comité adresse un pressant appel à la population pour participer au succès de ces fêtes. Les Chauvinois ont à cœur de « soutenir la réputation avantageuse dont (la) ville jouit au-dehors ». Se dressent des arcs de triomphe et les lanternes vénitiennes, les banderoles, les guirlandes de fleurs et de soie forment une voûte d'un merveilleux effet.

Tout commence le vendredi soir 14 août par une retraite aux flambeaux et tard les rues retentissent de cris joyeux et de la cacophonie des musiciens jouant isolément un morceau altéré dans son exécution par quelques libations.

Le lendemain, quelques inquiétudes sur le temps, mais aussi vite dissipées que les nuages matinaux. Il fera beau. À 7 heures du matin, un grand nombre de membres du Comité, conduit par leur directeur, « l'estimable M. Marchand », accueille à la gare les Sociétés prenant part au concours de musique. Onze Sociétés musicales groupent 380 exécutants, sans compter les bigotphones de Châtellerault. « Pendant que les flots d'harmonie vont s'élever de la pittoresque vallée de la Vienne retentiront les bruits secs des coups de feu au stand » où se pressent les tireurs d'une trentaine de Sociétés dont « La Fédérale de l'Espinasse ».

Les trains « qui entrent généralement en gare avec un joli retard, ont amené de nombreux étrangers... L'après-midi, nous pourrions en compter plus de 12 000 ».

À 11 h. 30 arrive le train des personnalités : le sous-préfet, trois sénateurs, trois députés, les membres du Comité des Fêtes précédés de l'Harmonie, « l'Union Poitevine » et des tambours et clairons de Chauvigny « sous le clair soleil... se dirigent acclamés par la foule vers l'Hôte de Ville ».

Arrivés rue du Marché, « nous entendons parler d'incendie. Des gens courent vers la manufacture. La faïencerie est en feu. Des gerbes immenses de flammes s'élèvent avec d'énormes colonnes de fumée. De temps à autre, on entend une toiture s'effondrer ».

Les pompiers ne sont pas en tenue de combat. « Leur intervention n'a pu être que tardive et, en dépit de l'admirable zèle dont ils firent preuve, l'usine a été détruite... », mais les maisons voisines sont préservées.

Les autorités présentes prennent l'initiative d'ouvrir une souscription dont le produit « sera destiné à être réparti entre les ouvriers en chômage », puis se rendent à l'Hôtel de France (immeuble où se trouve actuellement le magasin de M<sup>me</sup> Tabois) pour un « déjeuner intime ».

Après le déjeuner commence le concours d'honneur des Sociétés Musicales et le jury où figure M. Lamy, alors chef de musique du 69<sup>e</sup> d'Infanterie, un Chauvinois, apprécie les qualités de chacun. Pendant le même temps, le jury, présidé par le Commandant Bastien, assisté de MM. Chaussebourg, maire de Saint-Pierre-les-Églises ; Toulat, notaire, et Poissonet, receveur de l'Enregistrement, juge des qualités des tireurs.

Les concours terminés, un concert est donné sur le champ de foire par la Section Chorale de l'union Poitevine et les cinquante exécutants des « Bigotphones » de Châtellerault. À 17 heures, toutes musiques mobilisées, la foule défile dans les rues de la ville.

« À 7 heures, un grand dîner est offert dans les salons de l'Hôtel de France par la Municipalité » et chaque convive « peut » apprécier le menu « excellemment exécuté (par) l'excellent Maître d'Hôtel qu'est M. Davoux ».

*Potage Tapioca*  
*Croustade Lucullus*  
*Poularde Braisé Marengo*  
*Filet de Bœuf Chasseur*  
*Gigot Rôti*  
*Soissons au Beurre*  
*Salade*  
*Desserts assortis*  
*Fruits*  
*Vins fins*  
*Champagne*

Après un tel dîner, l'éloquence du Sous-Préfet n'est pas de trop pour faciliter une digestion qu'il se défend de troubler « en faisant le simulacre (de) prononcer un (discours) ».

« Mais il est un simple devoir de politesse dont je ne peux ni ne veux me dispenser ».

« Il semble, Messieurs, que la ville de Chauvigny, qui nous est déjà bien chère à divers titres, non seulement à cause de la beauté de ses sites pittoresques, mais encore à cause de la pureté et de la sincérité de ses convictions républicaines, il semble, dis-je, que cette ville mette une sorte de coquetterie à accroître tous les jours notre affection envers elle. Cette affection est profonde et sincère, qu'elle le sache bien ».

Avec un tel menu, il est à supposer que les convives ne sont pas parmi la « foule considérable » qui est à nouveau attirée sur le Champ de Foire par le festival concert qui se « termine par l'hymne national écouté debout et chapeau bas ».

« Chauvigny brille de mille feux » sans compter celui de la faïencerie qui semble bien oublié dans cette ville sur laquelle « s'étend un immense chapelet de lumières multicolores. Des batailles de confetti se livrent sous les lanternes vénitienes. Des bals s'improvisent sur tous les points : c'est merveilleux ».

« Nous nous sommes couchés, ce qui n'est pas endormis, aux accords éclatants des fanfares. Nous nous réveillons au roulement des tambours, aux appels aigus des clairons. Il est 7 heures. »

Et de nouveau, la gare voit la foule venir pour accueillir les délégations des Compagnies de sapeurs-pompiers et les Sociétés de pêcheurs à la ligne participant au concours.

Ces derniers vont se répartir sur les deux rives de la Vienne, entre le pont du chemin de fer et l'écluse du Moulin des Dames. Ils sont une centaine et, parmi eux, des pêcheuses. Les vingt livres de poissons pris sont donnés à l'Hospice.

Dans le même temps, il est procédé, pour les pompiers, « à une série de conférences et de théories par les officiers et sous-officiers ».

Excellent apéritif pour un déjeuner qui est suivi par le défilé, les remises de 9 décorations et les manœuvres, le tout « exécuté de la façon la plus irréprochable ».

Mais devant une défaillance possible des pompiers, des gymnastes sont au programme qui viennent de Poitiers (France Liberté) et du Blanc. Leurs exercices de barre fixe et de barres parallèles, « des mouvements spéciaux... soulèvent de longs bravos parmi les spectateurs ».

Apéritif au Café du Commerce (magasin coop) et dîner à l'Hôtel du Lion d'Or avec au menu :

*Potage aux Perles*  
*Œufs sauce tomate*  
*Cannetons petits pois*  
*Cèpes Chauvinois*  
*Rôti*  
*Dindonneau*  
*Salade*  
*Dessert*  
*Champagne*

Après le dîner, un concert est donné au cours duquel sont remises les récompenses « aux lauréats des concours de pompe, de tir et de pêche à la ligne ».

M. Rousseau, maire de Chauvigny, remercie tout le monde et M. le Sous-Préfet fait de même avec un mot « spécialement pour les pompiers de Chauvigny qui furent hier à la peine et méritent d'être aujourd'hui à l'honneur ».

« M. le Préfet de la Vienne, retenu loin de Poitiers, ne put se rendre à Chauvigny » tout c'est bien passé... Quand même.

J. T.

## FOUILLES ARCHÉOLOGIQUE A LA CROIX-D'ASNIÈRES COMMUNE DE POUILLÉ

La présence de très nombreux tessons de tuiles à rebord dans une pièce de terre à la Croix-d'Asnières de Pouillé (Vienne) offrait la possibilité d'un sondage de surface. Grâce à l'amabilité du propriétaire M. Giraudeau, le sondage commençait en septembre 1974 sur cinq carrés espacés chacun d'une dizaine de mètres. À une faible profondeur, deux de ces carrés donnèrent aussitôt des résultats intéressants. L'extension de ces sondages de surface devait mettre au jour, le site d'une « villa » gallo-romaine comprenant une maison d'habitation et un grand bâtiment à proximité. Deux sondages de surface, à une centaine de mètres plus à l'ouest, montrent la présence d'autres murs, ce qui laisserait supposer un ensemble plus important.

Seuls les types de constructions visibles dans leurs soubassements et les tessons de poteries sigillées peuvent donner une datation du site, aucune pièce de monnaie n'ayant été trouvée pour étayer les suppositions. On se trouve devant des éléments datant du I<sup>er</sup> siècle et de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle.

D'autre part, le site a été profondément bouleversé à une époque plus tardive. La présence de nombreux squelettes en pleine terre (une trentaine) et de quatre tombes avec pierres dressées sur champ, montre que cet endroit a servi de cimetière pendant le Haut Moyen Age. Aucun objet n'a été trouvé sur les corps, ce qui ne permet aucune datation précise.

Un mur en pierres assez grosses, sans mortier, a été construit, à une époque encore plus récente, soit comme enceinte, soit plutôt comme mur de soutènement d'un chemin, à cause de la pente du terrain.

Le site paraît se trouver à proximité d'une voie romaine secondaire qui, partant de Saint-Julien-l'Ars, passerait par la Pelletière (où des tessons gallo-romains ont été trouvés), le Courtioux et Boussec, pour aboutir, en descendant un thalweg, à la grande voie romaine allant de Poitiers à Argenton, avant le gué de la Rivière-au-Chiret.

### LES BÂTIMENTS

Deux bâtiments ont été mis au jour durant cette période de fouilles.

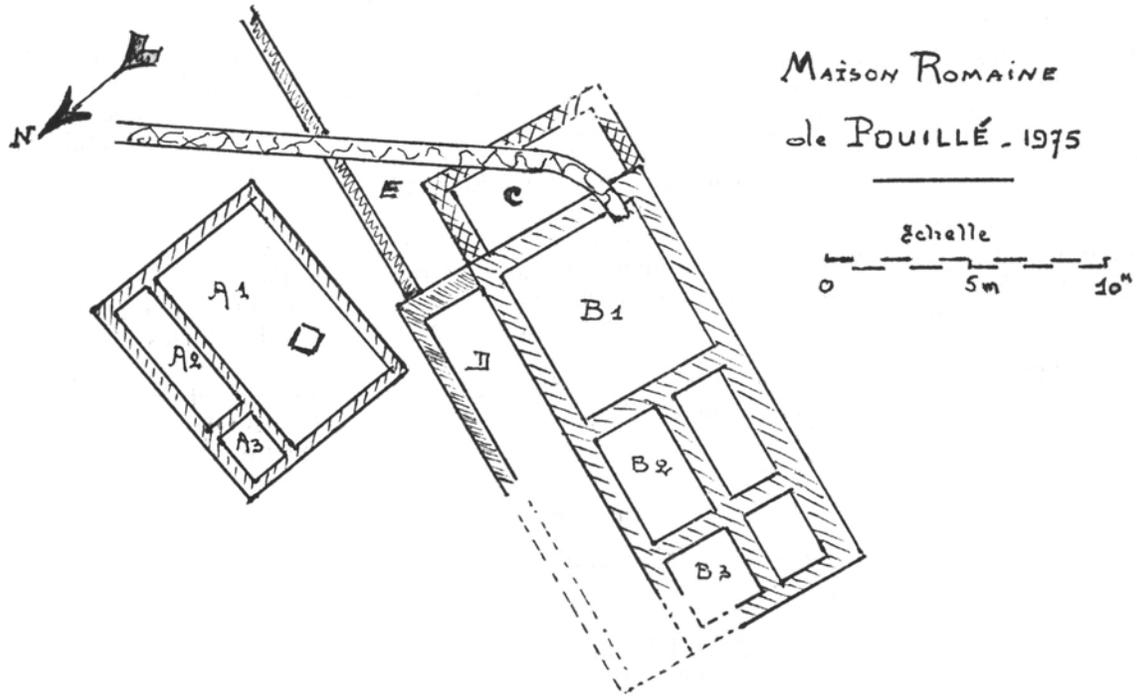
L'un (lettre A du plan) est sans aucun doute un bâtiment d'habitation. Dans la grande pièce, on distingue même l'emplacement d'un foyer. Ce bâtiment est exactement orienté nord-sud ; il mesure 7,43 m x 8,74 m et est divisé en trois pièces. Les murs des fondations, en bonne maçonnerie, débordent d'environ 5 cm sur les murs extérieurs. Les angles sont bien taillés en appareil allongé. Le sol, encore en assez bon état, est composé de mortier d'environ 12 cm d'épaisseur, dont la surface en petites pierres a été soigneusement damée. Rien ne permet de dire s'il y avait au-dessus un revêtement en mosaïque ou un dallage (pierres ou carreaux de terre cuite). Par contre, la présence de quelques morceaux d'enduits peints laisserait supposer un revêtement mural de couleur.

Ce bâtiment a brûlé dans sa plus grande partie, ainsi que l'attestent les soubassements de murs rougis par le feu à l'intérieur. Les vestiges de murs dépassent seulement d'un lit de pierres la surface du sol de la pièce, celui-ci n'étant qu'à environ 50 cm du niveau du sol du terrain.

Le second bâtiment mesure environ 20 m sur 10 et comprend plusieurs pièces (B.C.D.E.). Ces pièces ont d'ailleurs été construites à des époques différentes, car elles sont accolées les unes aux autres.

Le bâtiment B, le plus grand, mesure 16 m sur 7. Il est divisé en cinq pièces, une grande et quatre petites. Ces quatre petites pièces paraissent avoir été reconstruites, peut être par suite d'une destruction sur

un sol argileux. Les murs atteignent, en effet, 85 cm de hauteur dans une tranchée taillée dans l'argile. Cet entassement devait permettre le mouvement de l'argile suivant la sécheresse ou l'humidité.



AMPHORE  
Echelle  $\frac{1}{8}$

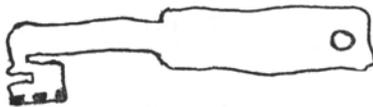


PETIT VASE NOIR

Echelle  $\frac{1}{4}$



BOL MARRON NOIR



CLEF EN FER  
Echelle  $\frac{1}{2}$



FIGULE EN BRONZE  
Grandeur nature

Ce bâtiment est longé au nord par un bâtiment D du plan de 2,26 m intérieurement, dont l'angle nord-est est bien construit en appareil allongé avec arêtes de poisson sur l'extérieur. Tout en longueur, ce bâtiment D n'était peut-être qu'un appentis ou une pièce à colonnades. Rien ne permet de lui donner un usage précis.

La pièce C du plan, vers l'est, nous a donné le plus de renseignements et les objets mobiliers les plus intéressants. Le mur nord de cette pièce, accolé au bâtiment B, est admirablement construit avec retrait de 5 cm de chaque côté sur les fondations, en petit appareil avec appareil allongé et arêtes de poisson sur l'accolement. Il semblerait que cette pièce ait été une pièce d'habitation assez ornée par la présence à l'extérieur de morceaux de tessons d'antéfixe et à l'intérieur de très nombreux morceaux d'enduit peint.

L'ensemble est complété par une pièce E, limitée par un mur côté nord. Cette pièce ne fait que 2,12 m intérieurement et paraît être la dernière construite de cet ensemble. Son mur est moins épais, 0,47 m seulement, et la limite est n'a pas été trouvée. Mais, à l'intérieur, il y avait de nombreux tessons de tuiles et poteries.

Les enduits blancs et de couleur trouvés tant dans l'intérieur de cet ensemble qu'à l'extérieur des murs pourraient amener à penser que tout cet ensemble pouvait être également à usage d'habitations. Les bâtiments de servitudes pourraient alors se situer dans une autre partie du terrain.

Les morceaux d'enduits trouvés ramènent à trois types :

- Des enduits blancs unis souvent très fins,
- Des enduits de couleur unie, particulièrement rouges, noirs ou gris,
- Des enduits avec pointillés jaunes et rouges sur fond gris ou jaune rosé, ou dessins de couleurs. Mais le tout petit nombre de ces derniers ne permet pas de connaître autre chose.

La présence de morceaux comportant des bandes (de couleurs ou blanches) permet cependant de supposer qu'une partie de la décoration des murs était composée de panneaux de couleurs différentes séparés par ces bandes. Ces panneaux unis sont une tradition dans la peinture romaine.

## LE MOBILIER

Les tessons de poteries et objets divers ont été nombreux particulièrement autour de la maison A, dans la pièce C et à l'extérieur du bâtiment D. Mais l'extrême dispersion des tessons n'a permis que quelques reconstitutions.

Les objets en bronze ont été assez rares : un anneau, une boucle, mais surtout une fibule, en forme d'archet, datée du I<sup>er</sup> siècle en très bon état de conservation.

Comme objet en fer, la pièce C a donné une clef de 13 cm de long, également en bon état.

Les objets en verre devaient également être assez nombreux ; outre quelques morceaux de cols de fioles ou petits vases, trois morceaux de verre « mille fiori » ont été retrouvés. Il s'agit d'une technique particulière de fabrication datant du I<sup>er</sup> siècle, juxtaposant des fibres de verre de toutes couleurs.

La poterie sigillée, en général d'une belle facture rouge, est également éparpillée, cependant, deux estampilles de potiers ont été ramassées : l'une d'*Ateius*, d'*Arezzo*, I<sup>er</sup> siècle, l'autre, à cent mètres des bâtiments de *Pistillus*, de *Lezoux*, II<sup>e</sup> siècle. Les autres morceaux de poteries à décors donnent pour origine le sud de la Gaule (Montans et Graufesenque) et la date du I<sup>er</sup> siècle. Les morceaux de poteries lisses : tasses, bols, assiettes indiquent également le I<sup>er</sup> siècle.

Les tessons de poteries communes sont excessivement nombreux, mais, sauf quelques exceptions, leur éparpillement ne permet pas de reconstructions. Seule la pièce C et la zone entre les deux groupes de bâtiments ont donné des morceaux en nombre suffisants pour tenter des reconstructions. C'est ainsi que nous avons :

- Une amphore à fond plat comportant un graffito,
- La partie inférieure d'un grand vase à engobe blanc,
- Une petite coupe tripode en terre sablée,
- Un bol en terre gris foncé, légèrement marbré,
- Un petit vase en terre noire à engobe noir très lisse,
- Et un certain nombre de morceaux plus ou moins complets, montrant le nombre considérable de vases de toutes sortes qui pouvaient se trouver dans ces lieux.

Toutes ces pièces figureront prochainement au Musée de Chauvigny et donneront ainsi une idée de l'habitat rural au I<sup>er</sup> siècle sous l'occupation romaine.

Bien que les tessons de verres et poteries sigillées soient de belle qualité et que les murs aient été revêtus d'enduits peints, il ne peut sans doute s'agir ici que de la « villa » d'un agriculteur moyen si l'on compare avec les maisons à plusieurs pièces avec thermes et hypocaustes de certaine « villae » découvertes en Gaule, avec souvent un mobilier en bronze important. On peut également se poser la question de l'abandon du site, probablement dans le courant du II<sup>e</sup> siècle, avec une maison d'habitation presque vide d'objets et l'absence totale de monnaies. Il faut noter cependant le goût des habitants pour les fruits de mer, car plus de trois cents coquilles d'huîtres ont été trouvées avec également moules et palourdes. Ainsi abandonnées et certainement brûlées ensuite, les ruines ont probablement servi à la reconstruction d'autres bâtiments, dans les environs immédiats, avant de servir de cimetière pendant le Haut Moyen Age, comme d'ailleurs beaucoup de ruines romaines. Quoi qu'il en soit, le site s'est révélé très intéressant et il serait souhaitable qu'une photo aérienne donne des indications sur l'importance éventuelle des bâtiments, afin de faciliter des recherches ultérieures.

## PRÉINVENTAIRE DU CANTON DE CHAUVIGNY

### COMMUNE DE VALDIVIENNE

#### Ancienne Commune de Saint-Martin-la-Rivière

Saint-Martin est mentionné en 924 (Chapitre de Saint-Hilaire) : « Une villa appelée Saint-Martin, en pays poitevin, dans la viguerie de Ranciac ». Notons que le chef-lieu de cette viguerie, qui s'étendait de Saint-Martin-la-Rivière à Lurais (Indre), ne nous est pas connu. (Rédet. *Dict. Topographique de la Vienne*).

#### 1 - Ancienne église de Saint-Martin.

Avant la Révolution, la cure de Saint-Martin était à la nomination du Chapitre de Morthermer.

L'ancienne église, qui était située sur la place, a été démolie en 1896. L'église actuelle a été construite à ce moment-là.

Nous ne connaissons l'ancienne église que par une photographie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui en représente la façade. Celle-ci avait la forme d'un rectangle surmonté d'un pignon triangulaire, sommé par un clocher carré, à flèche pyramidale. Le portail central, à trois archivoltes en arc brisé, était accompagné, à droite et à gauche, d'arcades aveugles. Sur la droite s'ouvrait une autre porte. Les ouvertures des deux étages du clocher et une existant dans la flèche sont en plein cintre. Le style de l'ensemble se rapporte à la fin du Roman.

#### 2 - Château de Saint-Martin.

Ce château était le siège du fief et haute justice de Saint-Martin-la-Rivière qui relevaient pour partie de la baronnie de Chauvigny, pour partie de celle de Morthermer. Le logis, les pavillons d'entrée et un petit pavillon situé dans la cour, côté rivière, ont été reconstruits par Nicolas Filleau en 1663.

La propriété est entièrement close de murs. L'entrée, située sur la place de l'Église, axée sur le logis, est surmontée de six boules de pierre et comprend une porte charretière et une à piétons. De part et d'autre se trouvent deux petits pavillons carrés coiffés d'une toiture pyramidale en tuiles plates. Le pavillon sud conserve deux embrasures rondes pour armes à feu. Le pavillon nord est malheureusement empâté dans des constructions récentes.

Le logis, rectangulaire, avec aux deux extrémités des avant-corps peu saillants, comprend un rez-de-chaussée, un étage et des combles. La toiture à quatre pentes est en tuiles plates. Les fenêtres sont à petits carreaux. À l'intérieur, l'escalier de pierre est encloisonné.

Dans la cour postérieure, petit pavillon XVII<sup>e</sup> siècle à belle porte et édicule attenant daté de 1808, avec une tonnelle portée par des colonnes cylindriques de pierre.

#### 3 - Maison à Bonneuil.

Située dans la rue reliant les routes de Morthermer et de Tercé.

Cette maison, qui pourrait dater du XIX<sup>e</sup> siècle, a été très modernisée, mais elle est intéressante, car elle conserve une disposition qui a été répandue autrefois dans la contrée : un escalier extérieur en pierre abrité par une avancée de la toiture, soutenue par des poteaux en bois. Elle a aussi une belle souche de cheminée, en pierre de taille, avec couronnement mouluré débordant.

#### 4 - Calvaire aux Granges.

Ce calvaire ne porte pas de date, mais paraît remonter au XIX<sup>e</sup> siècle.

Il se compose d'une croix portée par un fût, l'une et l'autre à section carrée, le tout reposant sur un socle cubique. Il est en pierre de taille calcaire. D'une inscription difficile à déchiffrer, on lit le mot Jubilé...

#### 5 - Maison rurale à La Chevrolière.

Située à l'angle sud-est de ce hameau.

La maison d'habitation paraît dater du début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais elle a été surélevée d'un étage au début du XX<sup>e</sup>.

Elle est rectangulaire et prolongée de part et d'autre par des bâtiments d'exploitation. Elle comporte un rez-de-chaussée, un étage et un grenier. La toiture à deux pentes est en ardoises. Le rez-de-chaussée et le grenier ont conservé leurs fenêtres d'origine, à petits carreaux.

À l'angle sud-est de la cour, une petite tour ronde (ancien pigeonnier) est coiffée d'une toiture conique très aiguë, en maçonnerie de moellons au mortier.

#### 6 - Loge à La Croix-Chartier.

Située au bord de la Vienne, cette construction, inspirée des « loges » de vigne en pierres sèches, avec couverture en coupole en tas de charge, est, elle, maçonnée au mortier (avec grand soin). Elle doit être plus récente que la majorité des loges en pierres sèches : probablement XIX<sup>e</sup> siècle.

Elle comporte un corps cylindrique de 3,90 m de diamètre extérieur, en maçonnerie de moellons, avec une porte, une fenêtre et un oculus ovale encadrés de pierre de taille et une toiture conique en maçonnerie de moellons sommée d'une pointe effilée en pierre de taille. À l'intérieur, cheminée en pierre.

#### 7 - Domaine rural à Bonneuil.

Situé au nord-ouest du village, en bordure du chemin de La Christopherie.

Il y avait un camp romain à proximité. Au VIII<sup>e</sup> siècle, Bonneuil était une villa « *in villa cujus vocabulum et Bonogilo* » 780 (Ch. de Saint-Hilaire)

Le domaine se compose d'une cour entourée de bâtiments et de murs, avec, à l'Ouest, une entrée à porte charretière et porte piétons, toutes deux en plein cintre. Le logis, rectangulaire, à rez-de-chaussée et grenier éclairé par des œils-de-bœuf ovales, est couvert à quatre pentes en tuiles canal. Ces constructions pourraient dater du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### 8 - Château du Poiron.

« L'hébergement du Pouéron » est mentionné en 1457.

« L'enceinte et la chapelle pourraient dater du XVI<sup>e</sup> siècle, au plus tard du début du XVII<sup>e</sup>. Les peintures de la chapelle datent de Louis XIII. Le corps de logis principal paraît dater de la fin des XVIII<sup>e</sup>, certains agrandissements sur la cour sont de 1820.

Une enceinte rectangulaire, d'environ 100 m de côté, est constituée par des murs, dont la hauteur actuelle ne dépasse pas 2,50 m à 3 m, mais qui ont pu être découronnés. Elle est cantonnée de tours rondes. La courtine est, qui longe le C.D. n° 8, est flanquée en son milieu d'une tour sans toiture qui a dû être découronnée.

À l'angle sud-est se trouve une chapelle rectangulaire ; couverte à deux pentes en tuiles plates et qui a dû être voûtée en bois. Les fenêtres sont en plein cintre. Sur la façade, un petit campanile à jour contenait une cloche. À l'intérieur, sur le mur sud, un bas-relief figure les armoiries des Mayaud. Les murs sont crépis et des peintures figurent de faux joints et des L couronnés, peintures identiques à celles de la nef de l'église de Saint-Pierre-les-Églises (Louis XIII).

À l'angle sud-ouest, un pigeonnier cylindrique est coiffé d'une toiture d'ardoises en poivrière, avec lucarnes à fronton triangulaire. À sa base, du côté du sud-ouest, s'ouvre une embrasure ronde pour arme à feu. Des embrasures identiques existent dans les tours de l'enceinte.

À l'ouest, le logis comprend :

Un bâtiment rectangulaire à rez-de-chaussée, étage et grenier couvert à quatre pentes en ardoises ;  
En retour sur la cour postérieure, un autre corps de logis prolongé par un fournil dont la porte est datée : 1820.

À l'ouest de cette cour, un vaste bâtiment contient un cellier et une grange sur de belles caves voûtées.

### 9 - Calvaire du Poiron.

Ne portant ni date, ni inscription, ce calvaire pourrait peut-être remonter au XVI<sup>e</sup> siècle. Les dimensions correspondent à un nombre entier de pieds : deux pour la hauteur du socle, sept pour celle de la croix. Il est construit en pierre de taille calcaire.

Le socle forme en plan une figure formée par deux segments de droite en angle droit et deux arcs de cercles se rejoignant sur une petite pointe : sorte d'accolade très fermée. En élévation, les parties arrondies sont ornées de deux boudins horizontaux, reliés par des doucines.

La croix portée par un fût carré, est à section octogonale. Ses bras sont légèrement évasés.

### 10 - Château de Coulbré.

L'ancienne seigneurie de Coulbré est mentionnée en 1733 sous le nom de Coulbray.

Autour d'une cour rectangulaire, dont la porte (démolie, il ne subsiste que la porte à piétons) s'ouvre au sud, on trouve un ensemble de constructions et de murs formant une enceinte fermée.

Sur le côté nord, le logis, rectangulaire, à rez-de-chaussée et un étage, paraît avoir été réduit de hauteur. Il est couvert à quatre pentes en tuiles canal. Il a, à l'ouest, une cave voûtée. Belles portes dans les façades sud et nord. En plein cintre, elles sont encadrées de pilastres et surmontées d'un fronton en arc de cercle contenant un œil-de-bœuf ovale.

À l'intérieur, l'escalier de pierre de taille est encloisonné. La grande salle située à l'ouest, possède un beau plafond à poutres apparentes et solives rapprochées et une cheminée monumentale très ouvragée. La partie est du logis a été défigurée par sa modernisation.

Aux angles sud-ouest et sud-est de l'enceinte, deux bâtiments, font saillie sur les deux côtés adjacents, à la manière de petits bastions. Cette disposition est voulue pour assurer le flanquement des côtés, car des meurtrières s'ouvrent dans les retours. Le bâtiment sud-est contenait la chapelle, qu'éclairait une fenêtre en plein cintre à l'ouest, L'ensemble est mal entretenu et la chapelle, proche d'une porcherie, est déshonorée par un fourneau qu'on y a maçonné !

## **FEUILLETS D'HISTOIRE**

### **COMMUNE DE VALDIVIENNE**

#### **LE POIRON**

En 1457, on trouve trace d'un hébergement à la famille Savatte de Genouillé. Il faut attendre le XVI<sup>e</sup> siècle pour trouver Antoine de Cléré comme écuyer, sieur du Fretet et du Poiron. Il fit aveu de la Gualonnière le 4 juin 1539 et se maria deux fois : d'abord vers 1510 avec Antoinette du Forestin, puis en 1540 avec Jeanne du Cher, veuve de René Chardon. Du premier lit, il eut un fils, Pierre de Cléré, qui épousa Gabrielle Rabaud et mourut avant son père. Mais son fils Antoine, écuyer, sieur du Poiron vendit le 2 mai 1560 son fief à Pierre Mayaud, famille qu'on retrouve à Chauvigny et aux Groges. Mais cette vente fit l'objet d'un retrait lignagé par un jugement du 25 avril 1562.

Le Poiron fut revendu avant 1597 à Jacques Mayaud qui, dans un titre du 13 septembre 1593, prend les qualités d'écuyer, sieur du Poiron. Il était « honorable homme », sénéchal de Chauvigny vers 1573, conseiller du Roi en 1598, juge magistrat au Présidial de Poitiers et lieutenant du conservateur des privilèges de l'Université en 1605. Il mourut entre février 1616 et mai 1617, laissant une veuve, Nicolle Lucas, qui fut inhumée à Saint-Cybard de Poitiers, le 8 septembre 1631.

De son mariage, il eut trois enfants, dont l'aîné, Jacques Mayaud, né entre 1575 et 1580, devint Sieur du Poiron, des Groges et de Marsay. Il était avocat au Parlement, procureur du Roi au Présidial de Poitiers, procureur de la Maréchaussée et Cour conservatrice, pair et échevin de la Maison commune de Poitiers, maire de Poitiers en 1622, écuyer, pair et échevin, procureur honoraire en 1638.

Le 14 mai 1630, il acheta la « maison noble » de la Rivière aux Chirets, qui appartenait à Joseph Pommier, sieur de la Rivière aux Chirets. Il avait été nommé procureur du Roi au Présidial de Poitiers. Le 31 janvier 1610 à la suite de la démission en sa faveur de son beau-frère, Emery Chessé, et fut anobli par sa charge de maire de Poitiers.

De son mariage, le 13 mai 1612, avec Marie Fouchier, il eut au moins huit enfants. C'est l'aîné, Jacques Mayaud, né avant 1616, qui prit la qualification de Seigneur de Marsay, des Groges et du Poiron. Il épousa, le 29 août 1640, Jeanne de Razes, succéda à son père comme conseiller du Roi et procureur au siège Présidial et Sénéchaussée de Poitiers. Il mourut avant 1675 et sa femme fut inhumée, le 27 avril 1717, en l'église des Carmes de Poitiers. Il eut au moins deux enfants : l'aîné, Jacques, né vers 1647, fut inhumé le 12 novembre 1654 à Saint-Michel de Poitiers ; la seconde, Jeanne Thérèse ; épousa Alexandre de Baudean comte de Pardaillan et de Parabère, lieutenant général des armées du Roi et du Gouvernement du Haut et Bas Poitou. Il est mort, à quatre-vingt-deux ans, le 22 juillet 1702, et eut huit enfants.

On trouve ensuite Louis-Guy Mayaud, né vers 1666, écuyer, seigneur du Charrault, du Poiron et des Groges. Il épousa, le 7 septembre 1702, Marie de Béchillon, fille de Louis de Béchillon chevalier, sieur de l'Epinoux (de Jardres). Il fut inhumé ; le 24 août 1730, à Saint-Pierre de Chauvigny ; sa femme est morte après 1736. Il ne paraît pas y avoir eu d'enfant. En 1728, M. de Parabère dîmait pour la baronnie de Chauvigny.

#### **CIÉRÉ (ou CLAIRÉ)**

Blason « d'azur à la main d'argent, l'écu bordé de gueules ».

En 1310, un Guillaume Cléré, valet, devait certaines redevances à la seigneurie de Saint-Martin-la-Rivière. Le 23 juin 1376, Jean de Cléré fait aveu au Duc de Berry, Comte du Poitou, pour les fiefs qu'il

avait dans la baronnie de Morthemmer.

En 1548, Etienne de Cléré, « noble homme », fit échange de la dîme de Bousset pour le Moulin Béraud, de Saint-Pierre-les-Églises.

Son fils Etienne établit la branche des Sieurs de Fretet, d'Adriers. Un Antoine de Cléré est écuyer, sieur du Fretet et du Poiron et son fils Pierre vend le Poiron aux Mayaud. Il faut attendre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour retrouver Claude Bardeau de Cléré, receveur des décimes de l'Evêché de Poitiers, qui épousa vers 1700 Radegonde Bourgnon. Puis Louis Bardeau, seigneur de Cléré, échevin de Poitiers, épousa le 8 janvier 1743 demoiselle Chauvet du Theil, dont il eut plusieurs enfants. Un seul se maria avec une demoiselle Joussaint, dont il n'eut que deux filles. Il était échevin de Poitiers à la Révolution.

Dans la ferme de Cléré, il existe une plaque de cheminée aux armes, de la famille Bêsse, famille, établie à Poitiers au XVII<sup>e</sup> siècle.

### **BONNEUIL**

La maison de la Touche porte une inscription: I H S et L 1637 V, initiales de Louis Vergnaud, alors possesseur du fief.

### **CUBORD**

Il y a les restes de l'ancien prieuré qui dépendait de l'abbaye de Saint-Benoit-de-Quinçay.

### **LE PEUX**

En 1728, M. de Couhé, sieur du Peux, dîmait pour la baronnie de Chauvigny.

### **LES GROLLIÈRES**

Sont une dîmerie relevant de la terre du Theil aux Servants. On trouve aveu de Pierre de la Porte du Theil en date du 30 juin 1618.

### **SAINT-MARTIN-LA-RIVIÈRE**

En 1310, un Guillaume Daret, valet, possédait un fief à Saint-Martin-la-Rivière. Il est nommé dans un aveu fait par le seigneur de Morthemmer. Les Daret étaient une famille noble de la châtellenie de Chauvigny au XIII<sup>e</sup> siècle.

Un aveu du 17 avril 1390 par Pierre Guilhon, tuteur des enfants de Simon Moisset, est rendu au Duc de Berry pour la terre de Saint-Martin. On trouve en 1428 Jean Moisset et en 1456 Pierre de Tongrelou, clerc, sieur de Saint-Martin, puis vers 1480, Louise de Tongrelou et enfin Pierre de Tongrelou, écuyer, sieur de Saint-Martin, dans des actes de 1515 et 1519. Ce dernier décéda vers 1539 sans héritier mâle. Sa fille Mathurine épousa Antoine Clabat, à qui elle apporta le fief de Saint-Martin. À cause de sa femme, il devint « collateur de la chapelle de Saint-Pierre de Tongreloux en l'église Saint-Léger de Chauvigny et ce droit passa à sa postérité. Il eut plusieurs enfants, dont Nicolas Clabat, qui dut se marier vers 1550.

De ce mariage naquit Antoine Clabat, écuyer, qui devint avocat au Présidial de Poitiers, pair et échevin de cette ville. Il fut inhumé le 28 septembre 1658 en l'église des Carmes de Poitiers. De son mariage avec Radegonde Guivreau, il eut un fils, Antoine sieur de la Maison-Neuve.

En 1575, Philbert Taveau, chevalier de l'Ordre du Roy, sieur de Saint-Martin, La Chèze, etc..., épousa le 2 juin Françoise de La Marck et, plus tard, Bertrande du Puy. Il décéda le 2 novembre 1630 au château de Saint-Martin et fut enterré dans la chapelle. Sa fille, Avoye Taveau, mariée à Aymard de Manneville, eut comme postérité Charles de Manneville, mort avant 1629, enterré à Saint-Martin, et Charlotte Catherine de Maneville, qui épousa Pierre de Mascarel, chevalier, seigneur de Boisgrolay.

Nicolas Filleau, écuyer, sieur des Ageois de Pouzioux, acquit le fief de Saint-Martin le 14 avril 1652 en échange de l'office de messenger. Marié en 1629 à Françoise Belliard, il eut plusieurs enfants. Il rebâtit sa maison en 1663 et décéda en son château de Saint-Martin le 7 décembre 1681, inhumé dans l'église le lendemain.

Son fils François, écuyer, conseiller du Roi, est connu sous le nom de Filleau de Saint-Martin. Il est l'auteur d'une traduction de Don Quichotte. Marié à Suzanne Roatin, il mourut vers 1695, laissant au moins un fils, François-Joseph, né en 1660, mort sans alliance en 1695.

Nicolas Filleau vit l'écroulement de sa fortune, ses biens saisis à la requête du Procureur du Roi, en 1680, par suite de dettes contractées probablement dans l'exercice de la Recette du Taillon, sa maison mise en vente au prix de 200.000 livres avec bois, haute et basse-cour, futaies.

Après trente-neuf ans de procédure, Saint-Martin fut adjugé, par décret du 16 décembre 1719, à Jacques Charles Gobert, sieur de la Bonnalière (de Châtelleraut), de la Chaise (de Pouzioux), de Bois Clerbaud (de Saint-Pierre-les-Églises). Une ordonnance de M. de Blossac, intendant du Poitou, en date du 31 mars 1751, « déchargea M. Gobert de Saint-Martin, trésorier de France, de la demande faite par Claude Verdavoine, fermier des Aides, des droits d'inspection sur les vins et boissons façonnés par ledit Gobert dans sa maison de la Bonnalière conne étant éloigné de la ville de plus de 500 toises ». Gobert acheta le 29 juin 1724, à Gabriel Tachereau, la charge de président trésorier de France en la Généralité de Poitiers.

Marié le 24 janvier 1725 à Madeleine Valet du Chalet, il mourut le 23 janvier 1754, laissant plusieurs enfants, dont Pierre Charles-Antoine Gobert, écuyer, seigneur de Saint-Martin. Ce dernier fut pourvu, le 29 août 1754, de la charge de son père et installé le 15 novembre. Il transigea, le 5 avril 1757, avec monseigneur de la Marthonie de Caussade au sujet de droits de justice dans le bourg de Saint-Martin et des droits honorifiques dans l'église. Il mourut à Saint-Martin à l'âge de trente ans et fut inhumé, le 17 avril 1759, dans la chapelle de la Vierge appartenant au château.

Sa sœur, Rose Gobert, épousa Joseph Nicolas Rocquaud, seigneur de Pombureau, en 1760. Leur fille Rose Catherine Rocquaud épousa, avant 1780, Louis Joseph Badreau, écuyer, qui fut alors, seigneur de Saint-Martin, Bois Clerbaud, les Ageois, la Chaise, etc... À la révolution, il émigra.

Le 18 Frimaire an III, par adjudication nationale, château et dépendances sont vendus à la famille Marc Meige, dans laquelle ces biens restèrent jusqu'en 1888. Le château passa ensuite au Cluseau, de Larclause et Adler.

L'ancienne église de Saint-Martin et la chapelle où avaient été enterrés les seigneurs disparurent lors de la reconstruction de l'église nouvelle.

Renseignements tirés du *Dictionnaire des Familles du Poitou* de M. Beauchet-Filleau et aimablement complétés par M. Mayaud (de Nantes) sur sa famille.

## EXCURSION ANNUELLE DU 11 MAI 1975

En ce dimanche matin, le brouillard et la température fraîche n'ont pas découragé les trente-cinq participants à l'excursion de la Société Archéologique Chauvinoise. Le car prend à l'heure prévue la direction de Châtellerauld pour gagner la région tourangelle et, dès la sortie de Montbazou, l'éclat du soleil espéré réjouit les promeneurs.

Voici la Loire étincelante et Tours où déjà, au Siècle dernier, la beauté et l'élégance des femmes étaient renommées. Demeure vivace également le souvenir de saint Martin, qui mourut à Candé le 11 novembre 397 et dont le corps, très disputé fut enlevé en barque par les Tourangeaux et ramené dans leur ville. Depuis lors, son tombeau est devenu un important lieu, de pèlerinage.

Le développement de Tours, grande et belle ville, est lié à la construction des chemins de fer au XIX<sup>e</sup> siècle, mais on peut apprécier, dans les vieux quartiers, d'anciennes maisons à pans de bois et des hôtels du XV<sup>e</sup> siècle.

Par les quais de la levée nous gagnons le Prieuré de Saint-Côme dont Ronsard fut le Prieur Commendataire de 1565 à 1585. Tout l'ensemble, fort bien mis en valeur, est un ravissement pour les yeux dans un cadre de verdure et de fleurs. Ce prieuré, fondé en 1092, se trouvait jadis situé dans une île de la Loire.

Les allées sablées, bordées d'iris en pleine floraison, nous conduisent aux ruines de l'église dont le champ et le déambulatoire datent des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles ; quelques vestiges du Cloître et nous voici dans le réfectoire des moines, magnifique salle du XII<sup>e</sup> siècle avec fenêtres encadrées et colonnettes aux chapiteaux variés. Mais il faut surtout admirer la chaire du lecteur, une des plus belles qui existent.

Dans les jardins, proche de l'Église où ses restes furent retrouvés en 1933, une simple dalle avec le nom du poète et, en emblème, la rose et le pied de vigne, recouvre le tombeau de Pierre de Ronsard. Son souvenir vaut qu'on se recueille en hommage au poète et aussi à la poésie.

Devant le logis du Prieur à la façade resplendissante de roses pourpres, ou au milieu des massifs de roses éparpillés dans les gazons, comment ne pas songer aux délicieux poèmes :

*Mignonne; allons voir si la rose...*

Ou bien :

*Sus debout ! Allons voir l'herbette perleuse  
Et notre beau rosier de boutons couronnés*

Nous entrons dans l'édifice transformé en musée.

Une première salle, à gauche, renferme un musée lapidaire :

- Un retable sculpté par Charpentier, en tuf, représente la Sainte-Famille ;
- Le buste du poète repose sur une colonne de carrare rose ;
- La dalle funéraire du diacre Béranger, de Tours, en ardoise brute.

Dans la salle de droite:

- Des photographies des restes du poète lors de leur découverte ;
- Une vitrine où l'on remarque deux morceaux de poterie qui contenaient des grains d'encens, la généalogie de Ronsard d'après d'Hozier (XVII<sup>e</sup>), des gravures concernant l'histoire de Saint-Côme...

Nous gagnons le premier étage par un escalier, en observant des murs de torchis, pour nous rendre à la chambre où Ronsard est mort. De belles poutres sculptées, une table une chaise et un cabinet Renaissance italienne, un coffre et trois fauteuils Louis XIII, une copie de l'épithaphe de Ronsard.

Au deuxième étage, c'est le cabinet de travail du poète avec loggia nommé « Salle de la Pléiade ». Les portraits des sept poètes de la Pléiade y sont présentés. Des fenêtres à guillotines donnent sur la Loire.

Nous descendons dans la grande salle du bas où sont exposées des photographies de maisons et paysages où vécut et où passa Ronsard, y compris celles de ses quatre prieurés. Parmi elles, le château de Blois, la demeure de Marie à Bourgueil, la Fontaine d'Hélène.

On y trouve aussi un portrait du poète, gravé de son vivant. La salle, qui à l'origine avait douze mètres de long, est surmontée d'une remarquable charpente en vaisseau qui a résisté au temps et aux bombardements.

Après ce pèlerinage littéraire, nous allons déjeuner à Sainte-Radegonde, sur la rive droite de la Loire. On peut qualifier ce repas « d'ultra-rapide », mais il a au moins le mérite de ne pas « grignoter » sur le temps des visites de l'après-midi. En route pour Marmoutier.

À la grille, une religieuse nous attend, très affairée. Tout au long de la visite, elle sera notre guide.

« L'Abbaye de Marmoutier a été surtout, du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècles, une des plus grandes puissances ecclésiastiques de la France, un des foyers les plus actifs de l'action civilisatrice de Christianisme en Occident. » (C. Chevalier.)

De cette importante construction, dont dépendaient églises, prieurés et paroisses, ne subsistent que des vestiges qui aideront à l'évoquer telle qu'elle fut lorsqu'on disait :

*De quel côté que le vent vente,  
Marmotier a cens et rente.*

D'abord une enceinte fortifiée avec l'admirable portail de la Crosse très beau spécimen de fortification monastique du XIII<sup>e</sup> siècle, percé d'une grande porte en arc brisé. Au fond du jardin, les vestiges de l'Eglise, des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles, laissent deviner ce qui fut une véritable cathédrale de 112 mètres de long avec trois grands portails et trois hautes nefs ogivales. Qu'en reste-t-il ? trois arcades du mur du transept nord ouvrant sur le lieu le plus vénérable de Marmoutier, la grotte de Saint-Brice creusée dans celle de Saint-Martin, le carrelage polychrome du chœur que des fouilles viennent de mettre à jour, et la puissante tour des cloches construite sur des soubassements gallo-romains et qui touche aux grottes où vécurent les saints des premiers siècles. Elle constituait non seulement un clocher, mais un moyen de défense. Elle supportait autrefois un étage octogonal pour le beffroi et une flèche de pierre à huit pans ; maintenant une chapelle, bâtie au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en constitue le sommet.

La religieuse-guide, très alerte, nous conduit aux grottes par un escalier à vis. Elle nous montre au

passage une plante rapportée des Croisades qui, paraît-il, ne pousse qu'à Marmoutier. Nous voyons les tombeaux des sept moines auxquels apparut Saint-Martin vingt-cinq ans après sa mort, les invitant à se préparer au trépas, et qui le lendemain, après leur action de grâce, s'endormaient dans le Seigneur si beaux et si vermeils qu'on les appela les « sept dormants ». Voici la grotte où saint Gatien réunissait les premiers chrétiens pour célébrer les saints mystères et qui communiquait avec une grotte plus spacieuse servant de baptistère.

Enfin il existe à l'étage supérieur une grotte creusée par saint Léobard, venu d'Auvergne au VI<sup>e</sup> siècle.

Là s'achève l'escalade de ce lieu qui fut naguère une solitude sauvage et qui mérite bien son nom de « Terre des Saints ».

Le Logis du Grand Prieur, un grand porche du XVII<sup>e</sup> siècle et, longeant la clôture fortifiée, nous retrouvons, en bas de la colline, la vallée de la Loire.

Nous regagnons Tours et nous nous rendons au cloître Saint-Julien où a été créé un intéressant et complet musée du Compagnonnage, installé dans l'immense dortoir des moines à la merveilleuse et imposante charpente.

En entrant, cette inscription : « L'Homme pense parce qu'il a une main » (Anaxagore, V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.). Tous les métiers, leurs chefs d'œuvres, leurs outils, y sont représentés. Le tour de France, les fêtes, la vie sociale y sont évoqués sur des panneaux très documentés. Cette exposition résultat d'un travail important nous révèle l'histoire, les légendes, les rites des Compagnons et c'est avec chaleur et enthousiasme que nous apprécions les chefs-d'œuvre du temps passé et présent. En lisant cette inscription : « La grandeur d'un métier est peut-être avant tout d'unir des hommes », comment ne pas être en communion de pensée avec Saint-Exupéry !

Nous quittons ce Musée avec regret, car une découverte approfondie demanderait des heures et des heures... et nous nous rendons à la Cathédrale Saint-Gatien, imposant édifice de toutes les époques du gothique et dont les vitraux du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles sont admirables.

Non loin se trouve le cloître Saint-Gatien ou Psalette (XV<sup>e</sup> & XVI<sup>e</sup>) où logeaient les chanoines de la Cathédrale.

Le guide, grand admirateur de Balzac et très prolixe en la matière nous rappelle que l'écrivain a fait vivre, dans ce cadre, l'abbé Birotteau, personnage de son œuvre ; *Le Curé de Tours*.

De l'entrée, très belle vue sur un flanc nord de la cathédrale, l'escalier extérieur conduit à une terrasse dégagée et, au-dessus du cloître, s'allonge une galerie à usage de bibliothèque. C'est à cet étage que Balzac a placé la bibliothèque et le fameux appartement de l'abbé Chapeloud, objet de convoitise de l'abbé Birotteau.

Or, il nous reste à voir un bâtiment original situé à 6 km au nord de Tours : la ferme de Meslay, dernier témoignage des communautés agricoles du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est une des plus grandes et des plus anciennes granges fortifiées, ancienne propriété des Moines de Marmoutier. Nous passons sous un magnifique porche et parvenons à la « grange aux dîmes », longue de 60 mètres et large de 25, divisée en cinq nefs de treize travées par une quadruple rangée de piliers en cœur de chêne s'élevant à 17 mètres.

En, partant nous levons les yeux vers une belle girouette symbolique où sont représentés le soleil, la pluie, les épis. Nous remontons dans le car, mais, à cause des nombreuses voitures de touristes, la sortie de Meslay est laborieuse. Un membre de la Société Archéologique doit se transformer en agent de la circulation et guider le chauffeur. Il a même droit aux invectives d'un automobiliste au méchant caractère. Enfin, « tout est bien qui finit bien », nous voilà tirés d'un mauvais pas. Nous regagnons Chauvigny, satisfaits de la journée sans incident.

Micheline ROSIER.

## RAPPORT D'ACTIVITE 1974-75

Laborieuse et féconde ; la vie de la Société Archéologique, en 1974-75, témoigne du travail constant et constructif de ses membres, dont l'ardent souci est de maintenir et d'élever la qualité dans les divers aspects de la tâche commune.

Traditionnellement, des *bulletins* et *publications* ont été échangés entre la Société et les autres Associations avec lesquelles se sont établis des rapports réguliers.

La *correspondance* avec les organismes officiels a été fidèlement poursuivie et le Président a reçu et expédié de nombreuses lettres particulières.

### PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

- Parution n° 13, *Le Pays Chauvinois*.
- Préparation du n° 14, en bonne voie.
- Édition du nouveau *Guide de Chauvigny*, qui a valu à la Société les compliments de M. Pierre ABELIN.

### PRÉINVENTAIRE DES MONUMENTS ET RICHESSES ARTISTIQUES DU CANTON

- Les dossiers concernant Saint-Martin-la-Rivière et Salles-en-Toulon ont été remis au secrétariat.
- Les sorties de prospection à Morthemmer et La Chapelle-Morthemer ont permis de clore les dossiers de différentes communes du canton. Il reste à établir ceux de Chauvigny.
- Une présentation du rapport d'activité de la Commission Régionale a été faite au cours d'une séance mensuelle.

### NOS RAPPORTS AVEC LES SOCIÉTÉS LOCALES

- Maintien du Comité de Jumelage, le Comité des Fêtes et le Centre Culturel fait par les responsables.
- Désignation d'un délégué : M. Christian Richard, pour les relations avec le Syndicat d'Initiative.
- Et avec les amis de la Bibliothèque, par MM. Sam Camus et Max Aubrun.

### MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES

- *Le banquet annuel* du 23 novembre 1974, au Chalet Fleuri, fut réussi sur le plan gastronomique, mais le climat est demeuré triste, l'annonce du décès de M. Lathus, Maire de la ville, ayant jeté la consternation en début de soirée parmi les participants. Chacun sait combien M. Lathus, membre de la Société, sympathisait avec elle.

- *La promenade* offerte aux jeunes fouilleurs à Civaux, Lussac-les-Châteaux, Loubressac, Morthemmer se termina par un goûter.

- *Une sortie* d'un groupe de Sociétaires à Chassenon (Charente), le 4 mai, avec présentation du site par M. Moreau, Directeur des fouilles.

- *Une excursion annuelle* en car, le 11 mai en Touraine.

Itinéraire ; Prieuré Saint-Côme, vieux quartier Saint-Martin de Tours, restes de l'Abbaye de Marmoutier, Musée du Compagnonnage à Saint-Julien, la Psalette, la cathédrale de Tours, la grange fortifiée de Meslay.

- *Expositions des villes d'Art* :

- « Chauvigny ville d'Art », présentée en automne 1974 au Centre Culturel de Chauvigny.

- À Poitiers, en avril 1975, à l'Hôtel de Rochefort, 102, Grand'rue, les villes présentées étaient : Talmont, Poitiers, la Rochelle, Cherves, Chauvigny ; plusieurs membres de la Société ont assisté, le 29 avril 1975, à l'inauguration de cette Exposition par M. le Préfet et diverses personnalités.

- À l'exposition de *Statuaire sacrée* du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle à Montmorillon ; une statue provenant de l'église Saint-Léger fut prêtée par le Musée de Chauvigny.

- *Fouilles* : voir le compte-rendu de M. Camus.

## MUSÉE

### Activités :

Sa réputation n'est plus à faire et sa réussite, assurée dans le présent, permet de croire dans le succès de son avenir. Sa fréquentation, bonne en cours d'années, fut une excellente en période de vacances, pendant laquelle visiteurs, touristes, groupes français et étrangers, ont afflué.

L'ouverture cinq jours par semaine en juin, a facilité la venue de nombreux groupes scolaires.

La garde fut sans problème en été, grâce à l'engagement d'une nouvelle employée, M<sup>me</sup> Lebeau, en remplacement de M<sup>me</sup> Marolleau. Il faut souligner aussi que la vigilance, jamais en défaut, de M<sup>me</sup> Couderc, Conservateur du Musée, contribue largement à la bonne marche de ce Musée qu'elle aime et pour lequel elle donne toujours de sa personne.

- Plusieurs photos ont été prises au Musée pour l'illustration de *Glossaire des vieux parler du département de la Vienne* de MM. R. Mimeau et L. Racineuil (Édition le Bouquiniste de Poitiers).

### Dons enregistrés pour l'année :

Une liste spectaculaire prouve l'intérêt que les habitants de la région accordent au Musée ; outillage varié, gros matériel agricole, vêtements régionaux divers, etc... qui viennent enrichir les collections ;

### Achats :

- Des gravures anciennes représentant Chauvigny.
- Une « coulombe » de tonnelier.

### Projets :

- Salle des chevaliers : augmentation des collections déjà existantes par l'apport de pièces issues des fouilles en cours, notamment au lieu gallo-romain d'Asnières-de-Pouillé.

- Agrandissement du Musée :

La Société élabore des projets d'extension des locaux pour pouvoir y présenter les gros objets aratoires de la région.

Après des démarches effectuées par le Président auprès de M. Le Maire de Chauvigny, de M. Verney, directeur régional des Affaires Culturelles, et M. Julien, architecte des Bâtiments de France, ces projets vont prochainement se concrétiser par le début des travaux.

L'Année Romane, dont le prélude a été le concert « médiéval » en l'église Saint-Pierre de la Ville Haute de Chauvigny, haut lieu de l'art roman, invite la Société Archéologique à participer à son rayonnement. Comment ?

Au cours des séances de travail, la Société y réfléchira et essaiera d'en trouver les moyens. D'ores et déjà, nous savons qu'un film, réalisé en collaboration avec MM. Papillault, Nérisson et Max Aubrun, est déjà avancé et pourrait être un élément de la contribution que nous comptons apporter à « l'année romane ».

### **NOS DEUILS :**

Avant de clore ce rapport, accordons une pensée au souvenir de nos membres récemment disparus, à savoir : M. Jean Lathus et aussi M. Blanchard, dont les travaux sur les Acadiens sont connus et qui a assisté très longtemps aux réunions de la Société, malgré son âge avancé.

Pour conclure ce bilan, je dirai seulement que la Société Archéologique vient d'avoir dix-neuf ans le 4 juin dernier (1975), qu'elle souhaite fêter ses vingt ans en 1976 et repartir allègrement, saine et toujours jeune, puisque pleine d'espérance, vers une troisième décennie qui, elle en est persuadée, fortifiera son développement dans l'avenir.

Micheline ROSIER.

## CHAUVIGNY PAR LES LIVRES

Dans cette rubrique nouvelle, nous comptons répertorier non seulement tous les livres qui touchent de près notre ville, mais aussi tous les articles parus dans divers bulletins de notre région.

### I. – BULLETINS, MEMOIRES, JOURNAUX

*Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest :*

- 1835, T. I, p. 218 : Les colonnes milliaires de Chauvigny.
- 1839, T. II, p. 99 : Rapport des fouilles au château de Chauvigny.
- T. VII, pp. 249-380 : Simon de Cramaud.
- T. XIX, p. 289 : Recherches sur la paroisse de Saint-Pierre-les-Églises.
- T. XXVIII, p. 131 : Epigraphie du Haut Poitou.

*Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest :*

- N° 2 . 1843 : Archives des Chapitres de Saint-Pierre.

*Archives départementales :*

- E. 7 : Corporations à Chauvigny, 1781 à 1790.
- C. 2166 : Tailles à Chauvigny en 1734.
- G. 40 : Comtes d'Harcourt.
- G. 8 (liasse 35) : Cloches (Saint-Pierre-Saint-Légier), 1572-1585.

*Bulletin de la Société Académique Agricole de Belles Lettres et Arts de Poitiers :*

*Première partie* (Belles Lettres et Beaux Arts), T. II, pp. 205 à 356 : Découvertes dans l'église Saint-Léger par M. Fontenelle.

« *Abeille de la Vienne* », avril 1847 :

État climatique et récoltes à Saint-Pierre-les-Églises de 1767 à 1774.

Les références ci-dessus sont les sources utilisées par M. Charles Tranchant pour son livre *Chauvigny de Poitou*, édition de 1884.

### II. – MONOGRAPHIES.

- Les aventures romanesques d'André I<sup>er</sup> de Chauvigny aux croisades (G. Valois, Bourges, 1881).
- Notes sur Chauvigny. Notice sur Saint-Pierre (A.H. Germonneau du Charaud, 1841).
- Les châteaux de Chauvigny (F.-R. Ardillaux).
- Angles-sur-l'Anglin et Chauvigny (H. d'Arboval, Tours, 1914).
- Petite monographie de Saint-Pierre de Chauvigny (Abbé Chambert, Poitiers, 1930).

MAX AUBRUN.